L'HUMANITÉ DIMANCHE

SPÉCIAL ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

TERRITOIRES

L'économie sociale et solidaire, un levier de développement

WESTEND61/PHOTONONSTOP

Supplément gratuit à *l'Humanité Dimanche* n° 435. Ne peut être vendu séparément.

Le Mois
SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE QUI A DU SENS.
www.lemois-ess.org

Retrouvez les rendez-vous incontournables du Mois de l'économie sociale et solidaire. **P. 27**

001_HS.indd 1 24/10/2014 12:00:58

L'HUMANITÉ DIMANCHE

SPÉCIAL ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

TERRITOIRES

L'économie sociale et solidaire, un levier de développement

WESTEND61/PHOTONONSTOP

Supplément gratuit à l'*Humanité* n° 21 536 du jeudi 30 octobre 2014.

Retrouvez les rendez-vous incontournables du Mois de l'économie sociale et solidaire. **P. 27**

001_HS.indd 3 24/10/2014 12:01:31

Sommaire

L'ESS, SOURCE DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ

À Tarnos, la coopération fait émulation. **Page 3**

L'innovation sociale et le sens du « vivre ensemble ». **Page 5**

Entretien avec Carole Delga, secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire. **Page 6**

Un entrepreneuriat coopératif pour les jeunes. **Page 8**

UNE ÉCONOMIE D'EMPLOIS DURABLES

SCOP Macoretz, le projet collectif fait feu de tout bois. **Page 9**

Enercoop, la petite coopérative qui monte. **Page 10**

La reprise d'entreprise oublie les salariés. **Page 11**

Produire, travailler, vivre autrement. **Page 12**

L'ESS essaime dans les territoires. **Page 13**

L'ESS, VECTEUR DE CITOYENNETÉ

Table ronde: Sécuriser les associations contre l'austérité. **Page 15**

Un savant bouillon de culture à Aubervilliers. **Page 18**

Une économie d'insertion en territoire populaire. **Page 20**

UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE DES VALEURS ET DE PROXIMITÉ

Des Anges Gardins, ambassadeurs du bien-vivre alimentaire. **Page 21**

Une réponse d'avenir à la crise. **Page 23**

L'économie circulaire façonne une ville durable. **Page 24**

L'œuvre collective et solidaire des nouveaux glaneurs. **Page 25**

LE MOIS DE L'ESS. **Page 27**

BRUNO ARBESU

Éditorial

PAR PAULE MASSON

La crise redonne du crédit à une économie des besoins

À défi global, réponses locales! Et si les alternatives à la mondialisation financière s'enracinaient dans les territoires? Pas pour s'y enfermer mais pour essaimer. L'idée fait son chemin, pas seulement parmi les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le capitalisme est en crise. Depuis l'explosion de la bulle spéculative de 2008, il semble incapable de trouver des réponses autres que celle de la fuite en avant libérale. Partout, il met au programme des politiques d'austérité, de régression sociale et de reculs démocratiques.

Sa globalisation entraîne le monde dans un tourbillon de catastrophes, multipliant les crises, économiques, sociales ou écologiques. À l'heure du marché global, est-il possible de réconcilier l'économie avec le développement des territoires?

Voilà un objectif qui compose l'ADN de l'économie sociale et solidaire. Mais si nous côtoyons tous ou presque ce mouvement, ne serait-ce que par une adhésion à une mutuelle, il reste peu connu dans ses finalités d'une économie non lucrative, qui inscrit dans son code génétique le partage des bénéfices, l'investissement dans l'activité de l'entreprise, une gouvernance démocratique, des emplois durables, un bien-être social… Bien sûr, entre le principe et la réalité, il y a parfois un fossé. Mais force est de constater que la crise a redonné du crédit à des formes d'entreprises, d'associations ou de coopératives qui privilégient une réponse à des besoins, et valorisent un fonctionnement où la personne l'emporte sur le capital. L'ESS, en ce sens, est porteuse d'alternatives.

À L'HEURE DU MARCHÉ GLOBAL, EST-IL POSSIBLE DE RÉCONCILIER L'ÉCONOMIE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ?

Elle prend d'ailleurs largement sa part dans l'abondance d'initiatives citoyennes qui façonnent un monde moins inégal, plus inclusif. Insertion des chômeurs ou des personnes handicapées, services à la personne, santé mutualisée, promotion de la culture, échanges de savoir-faire, finance solidaire, consommation responsable, développement des circuits courts, commerce équitable, économie collaborative, éducation populaire, protection de l'environnement ou encore accès aux loisirs pour les plus démunis… la liste des actions est infinie. L'ESS est une vieille économie qui s'est construite, comme le disait un des pères du mutuellisme, Edmond Proust, à la faveur d'un « *geste politique contre le capitalisme* ». Mais loin de refuser la bifurcation, elle semble se ranger aujourd'hui du côté des innovants. De ce fait, elle participe activement aux politiques de développement des territoires, quand bien même ceux-ci sont financièrement étranglés par l'austérité qui s'abat sur eux comme jamais. Créé et porté par le réseau des 26 chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cres) et par leur conseil national (CNCRES), le Mois de l'ESS donne à voir plus de 2 000 initiatives dans toutes les régions. Pour sa 7e édition, il valorise aussi ce modèle de croissance à travers le monde, pour essaimer à grande échelle et donner à réfléchir à des actions porteuses d'alternatives. À défi local, réponse globale.

Numéro réalisé par :
Paule Masson, rédactrice en chef de « l'Humanité ».
Avec : Raphaëlle Besançon, Ixchel Delaporte, Nicolas Dutent, Virginie Gatti, Stéphane Guerard, Clotilde Mathieu, Jean-Philippe Milesy, Éric Serre.
Rédactrice en chef technique : Véronique Blondeau.
Maquette et édition : Virginie Gatti.
Iconographie : Gina Le Denemat et service photo.
Dessins : Jean-Denys Phillipe.
Documentation : Lucien San Biagio et Régine Colombo.
Fabrication : Sandrine Guiot et Jean Navelant.
Correction et photogravure : SNJH.

Remerciements : ce numéro est réalisé en partenariat avec le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRES) dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire. Merci à son président, Jean-Louis Cabrespines, et à Chloé Leureaud, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée dans sa réalisation et sa diffusion. Merci aussi à l'Observatoire national de l'ESS-CNCRES pour avoir autorisé la publication des infographies.

l'Humanité
LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

Fondateur : Jean Jaurès.
Directeur : Patrick Le Hyaric.
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1er janvier 1957). **Capital social :** 2 500 000 euros. **Siège social :** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX.
Tél. : 01 49 22 72 72.
Service diffusion (fax) : 01 49 22 73 37.
Service aux abonnés : 01 55 84 40 30 - relationlecteur@humanite.fr.
Vente commerciale : 01 49 22 73 31.
Vente militante : 01 49 22 73 47.
Publicité : Comédiance.
Tél. : 01 49 22 74 43 (commerciale)
01 49 22 74 53 (annonces classées)
01 49 22 74 89 (annonces légales).
Directoire :
Patrick Le Hyaric, président du directoire et directeur de la publication ;
Patrick Apel-Muller, directeur de la rédaction ;
Silvère Magnon, secrétaire général et co-directeur de la publication ;
André Ciccodicola, directeur de la rédaction pôle magazine.
Conseil de surveillance :
Jean-Louis Frostin, président.
Impression : SIEP.
Numéro ISSN : 0242-6870.
Dépôt légal : octobre 2014.
Commission paritaire :
0418 C 79615.

002_HS.indd 2 24/10/2014 11:56:50

À Tarnos, la coopération faite émulation

Après une vague de fermetures d'usines dans les années 1970-1980, le comité d'emploi du Seignanx a voulu reprendre en main son développement économique en misant sur les savoir-faire de l'économie sociale et solidaire : coopération, patience et réponse aux besoins locaux.

Tarnos (Landes), envoyé spécial.

L'économie sociale et solidaire (ESS) ne se cache pas à Tarnos. Elle se montre en grand. Juste en face de Turbomeca, site aéronautique fleuron de Safran et phénix des hôtes de la zone industrialo-portuaire, se dresse l'un des trois bâtiments dernier cri du pôle de coopération Sud Aquitaine. Il ne manque plus qu'une pancarte digne de ce nom à ce groupement d'activités pour asseoir définitivement sa notoriété auprès du grand public.

Car pour ce qui est de l'ESS, tout le monde est capable de situer Tarnos sur une carte de France tant cette ville des Landes, à l'embouchure de l'Adour, est devenue une place forte de ce que l'on appelait auparavant le « tiers secteur ». Cette reconnaissance nationale a été définitivement acquise en 2013. Le pôle a alors fait partie de la vingtaine d'expérimentations territoriales de développement économique couronnées du label Pôle territorial de coopération économique (PTCE). À l'époque, il s'agissait, pour les réseaux promoteurs de ces « pôles de compétitivité de l'ESS », de leur donner corps avant que le gouvernement n'en fasse une mesure phare de sa loi ESS adoptée en septembre 2014.

Depuis, l'expérience landaise est citée en exemple jusqu'au sein du ministère des Finances de Bercy, pourtant place forte de l'économie classique. Des honneurs qui, à sept cents kilomètres de là, ne troublent pas plus que ça le rythme des activités déployées à l'espace technologique Jean-Bertin. Il faut dire que les enjeux pour le bassin économique du Seignanx (Tarnos et sept communes voisines) ne se résument pas à une simple décoration. Jean-Marc Lespade, maire de Tarnos, ville initiatrice du projet, aime à rappeler l'importance économique de ce poumon de l'ESS pour son territoire. « Dans les années 1960 à 1980, il a fallu faire face à la fermeture des Forges de l'Adour et aux licenciements dans les usines d'engrais. En 1986, Jean-André Maye, le maire de l'époque qui était lui-même un ancien ouvrier des Forges, a créé le comité pour l'emploi de l'Adour pour mettre autour de la table tout le monde – les salariés, les industriels, les élus – en vue de la reconversion de la zone industrielle. Le champ de l'ESS a donc été investi dès le départ sur cette terre historiquement marquée par l'esprit coopératif. Ce choix a été conforté dans les années 1990 par la volonté du comité de bassin d'emploi du Seignanx de s'appuyer sur des expériences nouvelles afin de transformer l'économie et la société. La mise en œuvre s'est faite dans les années 2000, avec la création du pôle de coopération Sud Aquitaine. »

Au lieu de miser sur la compétition économique et sa sacro-sainte compétitivité, le pôle économique de Tarnos a fait le choix de prendre en main lui-même son développement et de répondre aux besoins locaux par la coopération et la complémentarité des projets, des acteurs et de leurs activités, en y intégrant tous ceux qui peuvent apporter leur pierre à cet édifice qui a bien grandi. Aujourd'hui, tout le monde y est représenté : les élus locaux (communes, conseil général des Landes, région Aquitaine), des organismes publics (Pôle emploi, OPCA, Plie…), des acteurs de la formation, les réseaux de l'ESS ainsi que les entreprises privées classiques comme celles de l'ESS. Deux cent cinquante entreprises sont ainsi impliquées dans les organisations du pôle, comme sociétaires et membres adhérents. Quelque 170 employés permanents participent aux structures sur le site de Tarnos. 150 personnes profitent des formations en contrat de professionnalisation et 400 stagiaires par an passent par le centre de formation territorial.

Forcément, il a fallu loger tout ce monde et créer des espaces propices au bouillonnement d'idées et de projets. Les trois bâtiments du pôle, à l'architecture transparente, sont »»

Loïc Le Loët

Abrité par son architecture transparente, le restaurant du pôle de coopération Sud Aquitaine accueille quelque 5 000 repas par jour.

PÔLES TERRITORIAUX DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, DU LOCAL À LA LOI

L'histoire des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), c'est un peu celle du Bourgeois gentilhomme. Comme Monsieur Jourdain, qui dit de la prose sans n'en avoir jamais rien su, des groupements de l'ESS se sont organisés en pôles de coopération, sans savoir que cette expérience prendrait un jour pour acronyme PTCE. L'appellation est née de la volonté des grands réseaux de l'ESS (Labo ESS, CNCRESS, Coorace, MES, RTES) de mettre en lumière ces expérimentations et de les codifier. En 2013, un appel à projets doté de 3 millions d'euros couronne une vingtaine d'initiatives locales concrètes. Un an plus tard, ces lieux de développement économique sont gravés dans le marbre de la loi du même nom. Est PTCE « un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associés à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable ». Un second appel à projets a été annoncé par la ministre Carole Delga (lire son entretien page 6), qui devrait faire émerger de nouveaux PTCE plutôt que de couronner les existants.

003_HS.indd 3 24/10/2014 11:35:40

UNE SOURCE DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ

» donc sortis de terre l'un après l'autre. Ces 6 500 mètres ont redonné vie à un site déserté par un sous-traitant de l'aéronautique qui a fermé ses portes en 2010. Au rez-de-chaussée du premier immeuble, face à Turbomeca, le coup de feu est à midi. Le restaurant interentreprises d'insertion de la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Eole, qui livre des repas à domicile, nourrit aussi bien les salariés du fabricant de turbines d'hélicoptère d'en face que ceux du pôle. Au-dessus, une pépinière accompagne des demandeurs d'emploi, des salariés à temps partiel ou des bénéficiaires d'un minimum social dans la création de leurs activités économiques. Ceux-ci profitent d'un espace de travail et d'un accompagnement individuel ainsi que du partage d'expérience avec les autres porteurs de projets. Ils peuvent aussi tester et démarrer leur activité en bénéficiant de la couverture sociale offerte par une coopérative d'activité et d'emploi. Les deux autres bâtiments, dont le dernier vient d'ouvrir ses portes, accueillent tout ce que l'économie sociale et solidaire peut compter de structures d'activité économique, de soutien à leur développement (ingénierie, financement), de formation, d'insertion, de réseaux institutionnels, de centres de ressources…

Presque toutes les structures juridiques de l'ESS y sont représentées : des associations, dont celle socle du comité du bassin d'emploi du Seignanx, des coopératives (SCOP, Scic, CAE), des groupements d'employeurs… Surtout, le pôle comprend toute la diversité des secteurs économiques que peut embrasser l'ESS : insertion par l'emploi, formations et recherche, restauration collective, école d'écoconstruction (BTP), aéronautique, projets de circuits courts agricoles. Que l'on soit jeune, vieux, en recherche d'emploi, en insertion professionnelle, en formation, en création d'activité, en quête d'information, de financements ou d'expertise, l'outil prend des airs de vraie maison du peuple. Et comme les choses sont bien faites car elles ont été réfléchies sur la durée, un foyer de jeunes travailleurs est à proximité, qui accueille lui aussi des formations.

Nous ne sommes cependant pas dans le monde merveilleux des Bisounours. « Faire de la coopération n'est pas si facile, car c'est avant tout des rapports humains », analyse Stéphane Montuzet, qui en sait quelque chose car il dirige le pôle. « Il s'agit d'élaborer une façon d'œuvrer au développement économique du territoire qui se pose en alternative des voies classiques, avec une plus-value qui n'est plus individuelle mais collective », synthétise-t-il. Cette manière très ESS d'envisager l'économie s'est peu à peu insinuée dans des activités a priori très éloignées de cette famille de pensée. Une grande enseigne de supermarché qui s'installait dans le secteur a été prise au jeu de la coopération en confiant les trois quarts de ses besoins en formation au pôle Sud Aquitaine qui a pu y ajouter une mission d'insertion. Idem pour la société Séfi. Lancée sur les décombres de l'usine de sous-traitance aéronautique Sema, celle-ci aurait pu se structurer en société anonyme. « On a choisi la forme SCOP parce qu'elle nous a permis d'obtenir des soutiens financiers qui nous offraient une capacité de production à même de rassurer nos clients et de créer des emplois dès le départ. En interne, elle inclut les salariés dans la vie de l'entreprise et les choix à faire. Et elle fait sens, puisque nous nous sommes installés à côté du pôle Sud Aquitaine », explique le directeur, Bruno Abane, heureux directeur qui a vu son chiffre d'affaires doublé en trois ans.

Vu du conseil régional d'Aquitaine : « La démarche du PTCE Sud Aquitaine est exemplaire de ce qu'est une vraie coopération économique et du vecteur de transformation que représente l'économie sociale et solidaire, analyse Bérénice Vincent, vice-présidente de la région en charge de l'ESS. C'est d'autant plus remarquable que le pôle développe des activités industrielles. Il rend service aux salariés, donc aux entreprises. Il répond aux besoins des communes qui ne possèdent pas de régies directes. Et il fait tache d'huile dans le Sud aquitain, avec des projets dans les Pyrénées-Atlantiques, car les gens du PTCE sont des militants de l'ESS et ils investissent dans ses réseaux. » Avoir mis d'accord les Landais, les Basques et les Béarnais sur l'idée de développement économique par la coopération, là n'est effectivement pas la plus mince réalisation du PTCE.

STÉPHANE GUERARD

003_HS.indd 4 24/10/2014 11:35:40

« L'INNOVATION SOCIALE REDONNE DU SENS À L'EXPRESSION "VIVRE ENSEMBLE" »

PAR JEAN-MARC BRÛLÉ, PRÉSIDENT DE L'ATELIER – CENTRE DE RESSOURCES RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE –, CONSEILLER RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

« C'est tombé début octobre dans une étude internationale (1): la France serait encore et toujours le pays le plus pessimiste du monde. Comment pourrait-il en être autrement ? Fermeture d'entreprises, taux de chômage constant, jeunes désespérés, déficits publics intarissables, défiance vis-à-vis du politique… Le tableau est noir foncé. Mais que voulons-nous pour notre pays, doit-on accepter ce constat, rester immobiles et attendre ? La gravité de la situation est telle qu'il nous faut tout revoir, changer de mode de développement et repartir d'une page blanche pour écrire la suite de notre histoire. Pour retrouver espoir.

État, entreprises, corps intermédiaires, citoyens: nous avons le devoir de faire un pas de côté si nous voulons que la situation change réellement. Toutes les pistes sont à explorer. L'une d'entre elles, particulièrement prometteuse, est l'innovation sociale. C'est dans cette innovation humaine, citoyenne et verte que réside l'avenir de nos sociétés ! Pour faire simple, l'innovation sociale consiste à créer des réponses nouvelles à des besoins sociaux ou environnementaux. Elle émerge de citoyens, d'usagers, de salariés ou d'entrepreneurs. Les politiques – et tout particulièrement ceux de gauche – doivent s'en saisir et en soutenir le développement. Cette nouvelle manière de faire est un levier pour renouveler la Politique avec un grand "P" et redonner confiance. En effet, l'innovation sociale repose sur une intelligence collective, une imagination et une inventivité jamais bridées, et très souvent sur un ancrage territorial fort, gage de pérennité. Si les dirigeants de Peugeot avaient écouté les salariés et les usagers, ou même les PME du secteur, qui les exhortaient à investir dans les voitures vertes et dans une économie de la fonctionnalité… Aulnay-sous-Bois n'aurait pas connu un destin si funeste. Quand des salariés d'une entreprise au bord de la fermeture décident ensemble de la racheter pour en faire une SCOP et être maîtres du destin de leur outil de travail, oui, ils innovent socialement et donnent du sens à leur travail ! Quand une coopérative comme Enercoop permet à des citoyens, partout en France, de produire, utiliser et vendre une énergie 100 % verte, elle innove socialement. Quand le réseau Cocagne décide de reprendre une exploitation horticole en Essonne pour la transformer en entreprise d'insertion et la convertir en biologique alors que la production horticole francilienne chute, il innove lui aussi. Quand des étudiants décident d'implanter une épicerie solidaire doublée d'une Amap au cœur de leur université, ils offrent la possibilité à leurs camarades de mieux se nourrir tout en favorisant les circuits courts… et ils innovent socialement. Nous n'avons pas à rougir: la France est un leader de l'innovation sociale. Partout dans l'Hexagone, des citoyens, aux côtés de leurs représentants politiques et d'entreprises, imaginent des réponses innovantes aux défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels nous sommes confrontés.

Les start-up de la Silicon Valley n'ont pas le monopole de l'innovation permanente. Toutes les entreprises doivent faciliter la remontée d'idées issues du collectif et aller au-delà du storytelling avec photos de réunion autour d'un baby-foot. Nos entreprises devraient faire fructifier cette innovation d'avenir au sein de leurs sièges sociaux et de leurs unités de production. Elles auraient tout intérêt à se tourner vers les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui depuis plus de deux cents ans innovent. Les associations, les mutuelles et les coopératives sont de véritables laboratoires. Elles imaginent des modes de fonctionnement qui motivent leurs salariés, conçoivent des produits et services qui renforcent le lien social et créent de l'emploi et de la valeur, tout en préservant l'environnement…

Les entreprises classiques seraient ainsi bien avisées de bâtir des partenariats avec des entrepreneurs sociaux. Elles auraient beaucoup à apprendre et à gagner, même financièrement, car ces entrepreneurs développent des produits et services innovants et rentables avec peu de moyens. Une souplesse très certainement enviable par le monde des affaires… De tels partenariats peuvent donc devenir des outils de management de l'innovation et un moyen efficace pour se différencier. Il en va de même pour les collectivités et les pouvoirs publics. Soutenir l'innovation sociale au cœur des territoires, c'est favoriser le mieux-être et l'emploi de qualité partout et au quotidien. Cela renforce l'attractivité d'une région, d'un département ou d'une commune. L'innovation sociale redonne du sens à l'expression "vivre ensemble".

L'État a donc lui aussi son rôle à jouer en ne fondant pas tous ses espoirs sur l'innovation technologique ou industrielle. Il doit regarder du côté de l'innovation sociale et la soutenir vigoureusement. À un moment où nous ne pouvons plus nous contenter du « business as usual », faire du neuf est à portée de neurones. Les dynamiques de l'innovation sociale sont de véritables leviers de progrès humain et d'efficacité économique. Elles nous aideront à changer radicalement la donne et à enfin tourner le dos aux drames humains qui se répètent à l'envi. Et feront mentir les études sur le pessimisme à la française. »

(1) *Emerging and Developing Economies Much More Optimistic than Rich Countries about the Future,* Pew Research Center, octobre 2014.

003_HS.indd 5 24/10/2014 11:35:45

CAROLE DELGA : « L'ESS ARRIVE À MATURITÉ, MAIS IL Y A ENCORE BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT »

ADOPTÉE CET ÉTÉ, LA LOI CONSACRÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE VA ANCRER ENCORE DAVANTAGE LE « TIERS SECTEUR » À SON TERRITOIRE, ASSURE CAROLE DELGA, SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN CHARGE DU SUJET À BERCY.

L'économie sociale et solidaire a-t-elle encore besoin de prouver son savoir-faire dans le développement économique d'un territoire ?

Carole Delga. Clairement non. Elle fait partie du monde de l'économie et n'a plus besoin de se justifier car elle a fait ses preuves. Sur ces dix dernières années, la progression de l'emploi est cinq fois plus importante que dans l'économie classique. Elle est résiliente à la crise. Elle a un potentiel de développement très fort. On prévoit de doubler le nombre de SCOP (sociétés coopératives et participatives) dans les cinq prochaines années. Il faudra aussi remplacer les 600000 départs à la retraite annoncés. Le Medef reconnaît l'apport de l'ESS. Au ministère des Finances aussi le Trésor en parle. La révolution des mentalités a été faite. Il ne faut plus avoir de complexe et avancer. On doit aujourd'hui démontrer qu'il s'agit d'une économie rentable, qui ne renonce pour autant pas aux valeurs d'investissement patient. Avec la loi ESS, ce secteur arrive à l'âge adulte.

En quoi cette loi enrichit-elle le lien entre l'ESS et les territoires ?

Carole Delga. D'un point de vue général, la loi donne une assise juridique à l'ensemble du secteur ainsi qu'une reconnaissance nationale. Ensuite, ce dispositif législatif se transmet aux territoires par capillarité, car elle propose de nouveaux outils qui ancrent mieux encore les entreprises de l'ESS à leur territoire. La loi donne ainsi une définition aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) et assoit ce mode d'organisation qui associe entreprises de l'ESS, sociétés classiques, monde de la recherche et de l'enseignement. La société coopérative et participative d'amorçage, qui donne une structuration au projet de reprise d'une société par ses salariés, fournit un lien de plus entre l'activité économique sociale et solidaire et son lieu de localisation. Quand des salariés se mobilisent, c'est tout un territoire qui participe à la reprise d'activité. À Blanquefort, par exemple, près de Bordeaux, toute la ville est fière des anciens employés de l'usine Mode'8 Aster qui ont repris l'activité de confection de chaussures pour enfants et créé l'Atelier du chalet aquitain.

Par ailleurs, les coopératives d'activité et d'emploi offrent un levier de création d'emplois par la mutualisation des moyens des acteurs d'un territoire. En réalité, l'ESS transpire cet aspect territorial. Sa gouvernance mêle tous les acteurs locaux. La société coopérative d'intérêt collectif en est la meilleure preuve, avec des collectivités locales qui peuvent désormais monter à 50 % des parts. Les dispositifs locaux d'accompagnement existaient déjà, mais ils ont été renforcés car, en plus d'apporter des financements, ils véhiculent une ingénierie qui aide une entreprise, une association, à passer de l'idée de départ de son activité à sa réalisation. Par ailleurs, les régions sont vraiment au cœur de l'économie sociale et solidaire, avec la reconnaissance du rôle des chambres régionales de l'ESS (Cress), avec le partenariat État-région qui intègre l'ESS. Et la loi favorise la production locale en imposant des critères de proximité dans la procédure des marchés publics, en assurant l'assise juridique des monnaies locales et en créant un commerce équitable Nord-Nord.

Charles Platiau/Reuters

« Avec les régions, nous réfléchissons aux moyens de ne laisser personne au bord de la route. Le problème des appels à projets est qu'ils favorisent ceux qui sont prêts. Nous souhaiterions soutenir des idées appelées à se développer. »

Pourquoi les moyens mis en œuvre en faveur des PTCE, mesure phare de la loi ESS, sont-ils sans commune mesure avec ceux investis dans les pôles de compétitivité ?

Carole Delga. Nous allons lancer un deuxième appel à projets en 2015. Nous l'établirons sur la base de l'évaluation que nous avons commandée sur le premier appel à projets. Mais en discutant avec les porteurs de projets ou le think tank, le labo de l'ESS, je m'aperçois que le problème ne réside pas tant dans les financements que dans l'accompagnement à l'émergence de ces pôles. Avec les régions, nous réfléchissons aux moyens de ne laisser personne au bord de la route. Le problème des appels à projets est qu'ils favorisent ceux qui sont prêts. Là, nous souhaiterions soutenir des idées appelées à se développer. Certaines n'ont besoin que des trois mois que dure l'appel à projets pour se structurer, avec l'aide des Cress, des unions régionales des SCOP, des correspondants ESS dans les régions. Nous aimerions aussi soutenir des projets émergents qui ont besoin de plus de temps.

La loi ESS étant adoptée, quels sont les objectifs de votre ministère ?

Carole Delga. L'ESS arrive à maturité, mais il y a encore besoin d'accompagnement. C'est pour cela que nous avons mis en place des prêts financiers, d'aide à la trésorerie, pour la structuration du bilan ; mais aussi le fonds d'innovation sociale, qui mobilise les régions et l'État à hauteur de 20 millions chacun. Des dispositifs de financement des acteurs et des structures d'accompagnement vont être mis en place avec la Caisse des dépôts et consignations et l'Association des régions de France en application de la convention Agir pour l'emploi 2014-2017. Si l'économie sociale et solidaire arrive à maturité, elle a encore besoin de dispositifs d'encouragement pour sa croissance.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR STÉPHANE GUÉRARD

003_HS.indd 6 24/10/2014 11:35:47

UNE FORTE INFLUENCE DANS CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Répartition des emplois de la culture, des arts et des spectacles

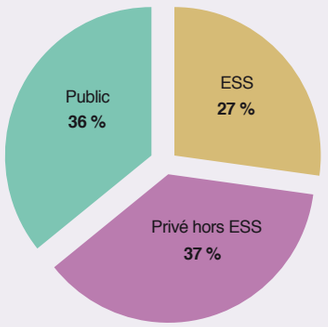

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition des emplois des activités financières, bancaires et d'assurance

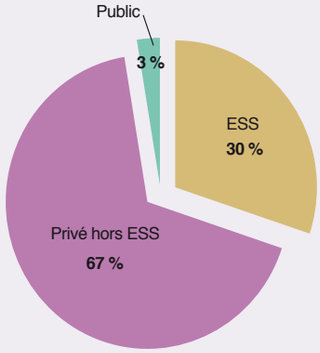

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition des emplois de l'action sociale

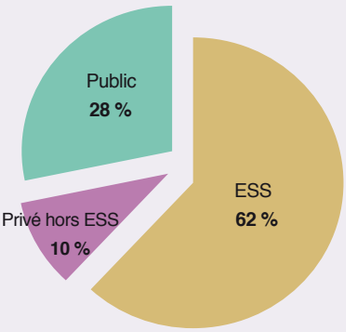

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition des emplois dans le domaine du sport et des loisirs

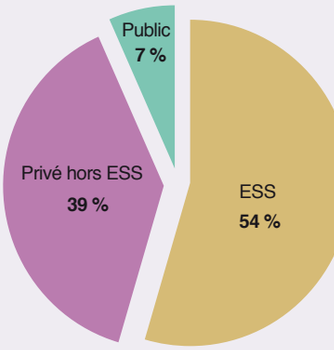

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Estimation de la part de l'ESS dans la valeur ajoutée par secteur d'activité (les quatre premiers secteurs)

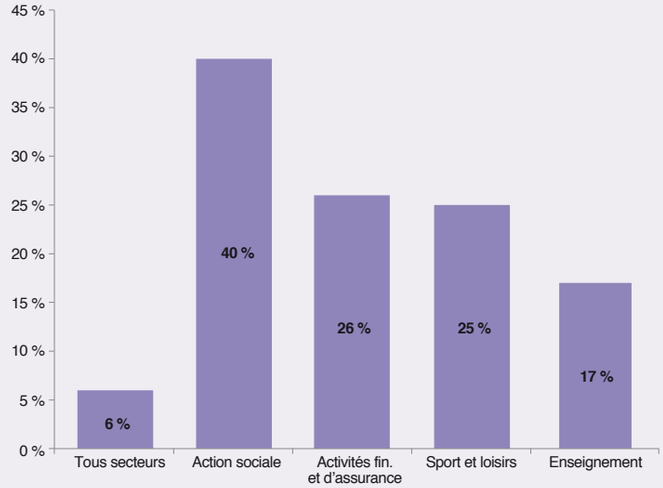

France, 2010 | Source : INSEE CLAP, comptes nationaux, 2010 – L'économie française, comptes et dossiers, 2013.

003_HS.indd 7 24/10/2014 11:35:48

UNE SOURCE DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ

« PENSER ET PROMOUVOIR UN ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF EN PHASE AVEC LA JEUNESSE »

TRIBUNE COÉCRITE PAR : SÉBASTIEN CHAILLOU ET LOUIS COUSIN, DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE, ROMAIN TRUCHI ET JUSTINE BALLON, DE COOPANAME

« Attribué facilement à un effet de la crise économique, le chômage est devenu endémique : la question de la soutenabilité du modèle économique et de la cohérence entre les besoins et aspirations des nouvelles générations se fait d'autant plus pressante. Dans ce contexte, l'économie sociale et solidaire (ESS) a bénéficié d'un intérêt croissant de la part des moins de trente ans, et d'une reconnaissance institutionnelle consacrée par la loi sur l'ESS votée avant l'été dernier. Par ailleurs, les dispositifs visant à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes se sont multipliés, notamment avec la création du statut d'étudiant-entrepreneur et la constitution des pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépite).

La promotion de l'entrepreneuriat ne saurait être une réponse durable au chômage de masse qui touche les jeunes. Le statut d'entrepreneur soumet l'individu à un double isolement, économique et social. L'entrepreneur est en concurrence, "seul contre tous" et exclu des cadres de solidarité nationale (revenu minimum, indemnité chômage, protection sociale…). Quand il est jeune, il est également confronté à des problématiques propres à son âge : moindre expérience professionnelle, faible capital disponible, difficultés à accéder au crédit, dépendance familiale, manque de culture métier…

Sans véritable dispositif d'accompagnement et de formation, encourager l'entrepreneuriat constitue un pari risqué. Dans tous les cas, ces dispositifs ne suffiront pas à faire baisser le chômage et à améliorer les conditions de vie des jeunes.

Et pourtant, le potentiel est là ! Le nombre de formations enseignant l'ESS ne cesse de croître, tout comme l'intérêt des jeunes pour un emploi qui corresponde à leurs aspirations. Dans le respect des principes de l'ESS, l'entrepreneuriat coopératif permet aux jeunes de participer au renforcement d'une économie démocratique, favorisant les synergies solidaires et les coopérations tout en respectant l'autonomie de chacun. Plutôt que de s'isoler, l'entrepreneur développe son projet dans le cadre d'un collectif et à ce titre bénéficie de la protection sociale afférente. Grâce à un accompagnement collectif, des formations, du compagnonnage, des échanges entre pairs, le jeune porteur de projet apprend, crée, initie, innove et s'émancipe. La richesse produite ne rémunère pas une structure managériale ou un actionnaire, mais le travail réalisé et la continuité d'un projet cohérent, entre des besoins, des principes et des aspirations.

Au quotidien les jeunes entreprennent spontanément en coopération, à travers des structures de l'ESS : associations, coopératives, ONG… L'entrepreneuriat coopératif des jeunes souffre néanmoins d'un déficit général de reconnaissance sociale : il est méconnu des politiques publiques, qui s'évertuent à promouvoir et renforcer un système dont le fonctionnement et les effets ne bénéficient, ni aux nouvelles générations, ni à leur avenir. Penser une société par et pour les jeunes : construire une politique favorisant l'entrepreneuriat coopératif. Il faut soutenir les jeunes qui créent des activités économiques répondant à leurs besoins et à leurs aspirations à travers un entrepreneuriat coopératif démocratique, inclusif et durable. Le premier levier est l'encouragement et la promotion des démarches d'entrepreneuriat coopératif, en adaptant les dispositifs universitaires de promotion et d'accompagnement aux valeurs, aux principes et aux formes de l'économie sociale et solidaire. Le second levier est constitué des dispositifs publics de soutien aux entreprises. Le pacte de responsabilité, plutôt que de soutenir ceux qui prônent la casse des protections sociales, devrait appuyer les entreprises responsables et donc les jeunes entrepreneurs qui créent des emplois locaux et répondent aux besoins des usagers. Le troisième levier enfin est l'intercoopération. Il va de la responsabilité des organisations de l'ESS de mettre en place des moyens permettant aux jeunes d'accéder et d'impulser une nouvelle dynamique au sein des instances décisionnelles et de développer les liens avec les organisations de jeunes. »

Premiers signataires :
Jean-Claude Detilleux, président de Coop FR ; Nicolas Mérigot, vice-président de l'UCPA ; Jean-Louis Bancel, président du Crédit coopératif ; Anne-Cécile Dockès, présidente de Seve ; Jean-Philippe Poulnot, président de la fondation Groupe Chèque Déjeuner ; Oriane Cébile, présidente du Refedd ; Dominique Babilotte, PDG de Coopérer pour entreprendre ; Olivier Boned, président du CJDES.

003_HS.indd 8 24/10/2014 11:35:50

Chez Macoretz, le projet collectif fait feu de tout bois

Après un investissement de 7 millions d'euros, la SCOP qui officie dans le milieu de la construction a connu, en quatre ans, un développement spectaculaire, embauché 60 personnes, en mettant l'homme au centre de son projet, sans oublier de construire son avenir en commun.

« Ici on ne gagne pas plus qu'ailleurs, mais on me fait confiance, tout est transparent, je suis libre de penser, de m'exprimer et je suis porteur d'un projet collectif. » Thomas a le sourire aux lèvres lorsqu'il résume ce qu'il vit au quotidien, en sortant du chantier qu'il vient d'achever. Depuis seize ans, il participe à cette « aventure humaine », comme il se plaît à rappeler, avec ses autres collègues sociétaires. La petite SCOP d'une trentaine de salariés, qu'il a connue à ses débuts, est devenue un poids lourd du bâtiment, compte 180 salariés et génère un chiffre d'affaires qui frôle les 20 millions d'euros. « Une croissance maîtrisée qui ne doit rien au hasard », affirme le chef de chantier.

Plantée à quelques kilomètres de Pornic, station balnéaire de Loire-Atlantique, Macoretz ressemble un peu à une maison « Playmobil » où tout paraît parfaitement pensé, agencé et dans laquelle architectes, plombiers, charpentiers, menuisiers, électriciens, etc., gravitent, œuvrent pour les particuliers en construisant leurs futures maisons, en bois ou briques, en réaménageant les espaces avec pour devise : « construire ensemble ». En poussant la porte de la coopérative, le concept saute aux yeux. Dans la nef et sa coursive, le passage est incessant, les gens s'attardent aussi, pour le café.

L'ascension de l'entreprise s'accélère en 2010, lorsque la SCOP se jette dans un investissement de 7 millions d'euros, financé à 75 % par les sociétaires. Pour réussir, « il fallait embarquer tout le monde, explique Rose. Nous avons formé des groupes de travail, de dix personnes pour penser les mutations de nos métiers, construire notre business plan en analysant nos pratiques ». Avec une seule boussole : l'amélioration de la santé au travail, à travers l'ergonomie et la prévention des accidents, pour plus de « rentabilité », analyse le patron de la SCOP, Serge Boureau, également président régional des SCOP de l'Ouest. À l'issue du processus de réflexion, sur 75 sociétaires, deux personnes ont voté contre le « manque d'ambition » et huit se sont abstenues.

L'atelier bois a été complètement repensé. Ses 1 000 m² pour la préfabrication et l'assemblage des murs en ossature bois permettent aux machines de transporter des planches standardisées, de les faire glisser sur une chaîne en prenant soin de les amener à la hauteur des ouvriers. « Avant, on découpait tout sur le chantier, entre le temps de route, les intempéries, nous perdions du temps et le boulot était pénible », raconte Christian. Cette standardisation du processus de fabrication a « totalement bouleversé notre métier, mais pour rien au monde, je retournerai sur le chantier », conclut-il. Dans cette course contre la montre, les sociétaires créent deux postes de magasiniers, avec pour mission de rassembler les différents matériaux, outils nécessaires à ceux qui partent sur les chantiers. Une pompe à essence, une station de lavage sont également placées à l'entrée des bâtiments pour ne pas « perdre de temps à chercher une station-service et »

Stéphane Mahe

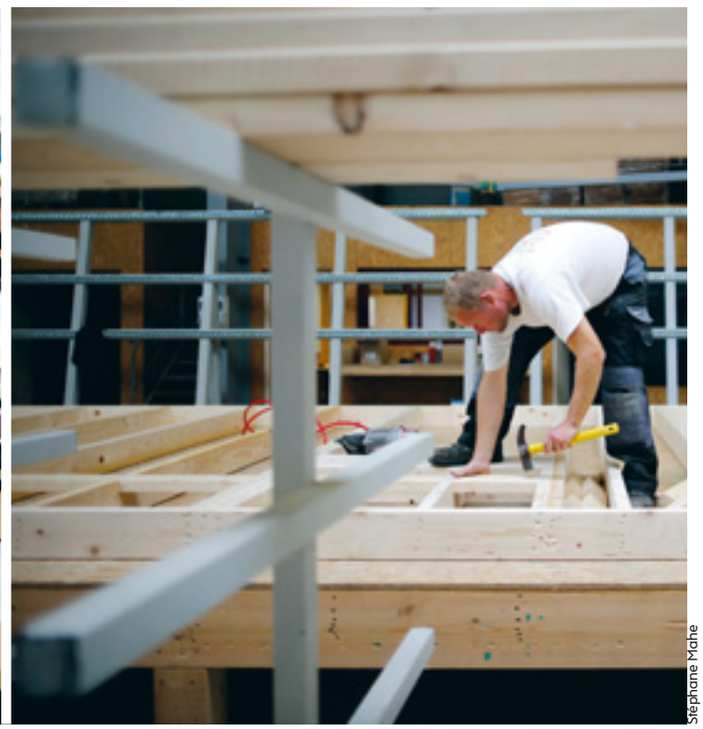

Stéphane Mahe

Avec ses 180 salariés et un chiffre d'affaires qui frôle aujourd'hui les 20 millions d'euros, la petite SCOP est devenue un poids lourd du bâtiment.

009_HS.indd 9 24/10/2014 11:40:44

» mesurer notre consommation de gasoil », avoue Thierry. Côté recyclage, trois bennes ont été posées. Ferraille, plastique, cartons, récupérés sont ainsi revendus. Les copeaux de bois alimentent une gigantesque chaudière à bois, chauffant ainsi tout le bâtiment.

Dans ce projet, les sociétaires créent de nouveaux espaces de dialogue, d'échange, et un journal interne transmet toutes les informations pour continuer à « construire ensemble ». Avec 183 salariés et 108 sociétaires, « même avec cinq assemblées générales dans l'année, nous ne pouvons pas prendre tous la parole. Nous avons donc mis en place des commissions, élues lors des assemblées générales en plus des comités où siègent les administrateurs, décrit Maud, en charge de la vie coopérative. Des commissions sont ainsi créées en fonction des besoins sur des thématiques ». Par exemple, explique la responsable, « si nous interrogeons sur la pertinence de diversifier nos activités vers le marché des bungalows bois, nous allons mettre en place une commission sur ce thème, en regroupant des hommes et des femmes de plusieurs services, afin que le groupe soit représentatif ».

La réflexion est ensuite présentée à l'ensemble des sociétaires lors d'une assemblée générale. Émilie, Laure et Aurélie sont sociétaires depuis deux ans, voire trois ans, et participent chacune à une commission. Un temps qu'elles prennent volontiers en plus de leur journée de travail. Pour elles, l'arrivée chez Macoretz a été une agréable surprise. « Ici tout est transparent, on nous écoute lorsque quelque chose ne marche pas, on a le droit d'avoir des idées, on nous responsabilise », résume Émilie, estimant que son implication est un « enrichissement personnel », une « forme de militantisme ». Et pour que tous puissent être en capacité de se prêter au jeu, Macoretz a une carte maîtresse : la formation professionnelle à la coopérative où 5 % des salariés sont envoyés chaque année. Forts de sa success story, les Macoretz n'en oublient pas moins qu'ils gravitent dans un marché en tension. « Depuis des années, nous avons travaillé notre positionnement en faisant évoluer nos compétences. Nous avons une longueur d'avance que nous devons garder en nous réinventant en permanence », conclut fièrement Serge Boureau.

CLOTILDE MATHIEU

LA COOPÉRATIVE VERTE QUI MONTE EN PUISSANCE

Fournisseur d'électricité écologique au niveau national, Enercoop reste un Petit Poucet. À partir du militantisme des débuts, le producteur s'appuie sur un important réseau de producteurs et de clients. Rencontre avec Judith Schneider, chargée de la communication.

Projet né en 2005, suite à l'ouverture du marché de l'électricité, Enercoop est un fournisseur d'électricité tourné vers l'écologie et les énergies renouvelables. Sa naissance est le résultat d'une réflexion des acteurs de l'économie sociale et solidaire comme la NEF (coopérative de finances solidaires), le réseau Biocoop, des ONG de protection de l'environnement comme Greenpeace ou les Amis de la Terre et des acteurs des énergies renouvelables comme le Cler. Mais au fait, qu'est-ce qu'un fournisseur d'électricité verte ? Judith Schneider, chargée de la communication nous répond.

À quoi ressemble un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable ?

Judith Schneider. C'est une entreprise qui vous permet d'avoir un contrat d'électricité comme ceux d'EDF. Ensuite la question est comment s'approvisionne-t-on en énergie renouvelable ? Enercoop le fait directement auprès de producteurs d'énergies renouvelables (une centaine à ce jour). Ensuite les producteurs injectent l'électricité produite sur un réseau commun à tous les fournisseurs d'électricité. Ce réseau (RTE et ERDF) va ensuite le redistribuer auprès de l'ensemble des consommateurs.

Mais comment distingue-t-on l'électricité renouvelable de l'électricité venant du nucléaire ?

Judith Schneider. C'est physiquement impossible ! Tout est injecté dans un réseau commun, mais il y a tout de même une différence : quand vous détenez un contrat d'électricité chez Enercoop, vous êtes sûr que toute l'électricité que vous allez consommer va être réinjecter sur le réseau commun par un producteur d'électricité d'énergie renouvelable. Donc, plus il y a de gens chez Enercoop, plus on fera appel aux énergies renouvelables.

S'engager chez Enercoop implique-t-il des tarifs plus élevés ?

Judith Schneider. Effectivement, nous sommes un peu plus cher que les autres fournisseurs d'électricité. Cela va de 15 à 20 % de plus, ce qui représente 8 euros supplémentaires sur une facture mensuelle. Toutefois nous constatons que l'écart se resserre par rapport aux tarifs réglementés d'EDF. À terme nous devrions donc être compétitifs.

Arrivez-vous à convaincre beaucoup de monde ?

Judith Schneider. Nous avons dépassé la base des militants venus au début. Nous comptons 20000 clients et notre progression est plutôt importante. Bien sûr, on reste un Petit Poucet. Mais nous sommes viables économiquement. Cela prouve qu'un modèle comme le nôtre peut marcher.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ÉRIC SERRES

VERS UN CHOC COOPÉRATIF ?

« Nous allons vers un choc coopératif, avec un doublement de l'emploi dans les coopératives dans les cinq ans à venir. » La prédiction du secrétariat d'État à l'ESS n'a pour autant rien de visionnaire. Les sociétés coopératives affichent déjà une dynamique à faire pâlir l'économie dite classique. Plus 20 % de Scop en six ans. Plus 4 % de salariés en 2013 par rapport à 2012. 76 % des Scop sont toujours debout après trois ans d'activité quand les sociétés anonymes ou affiliées affichent un petit 65 %. Et, cerise sur le gâteau, les coopératives s'adaptent à tous les secteurs d'activité, des services au BTP jusqu'à la culture. Leur nombre (2252 au dernier comptage de 2013, avec 45700 salariés) devrait d'autant plus décoller que leur modèle, fondé sur des principes démocratiques (un sociétaire, une voix) et de lucrativité réduite, offre une alternative à l'économie capitaliste. Le Medef l'a bien compris, qui multiplie ses attaques contre la Scop d'amorçage. Cette nouvelle forme juridique, instaurée par la loi ESS, offre un cadre légal aux salariés qui usent de leur droit d'information deux mois avant la cession de leur entreprise, et s'organisent pour porter un projet de reprise de l'activité. Cette version très édulcorée du droit de préemption de la loi Florange, revendiquée par le Front de gauche, inquiète le patronat, pour qui l'entreprise est la propriété de l'actionnaire, non de l'employé.

S. G.

L'économie sociale et solidaire dans l'Humanité

4 pages spéciales Les rendez-vous de l'ESS tous les premiers mardis de chaque mois. Prochain numéro le mardi 4 novembre.

Les matinales de l'ESS de 8 h 30 à 10 heures au café Monde et médias à Paris. Prochain rendez-vous jeudi 4 décembre.

Un colloque professionnel sur l'avenir du mutualisme se tiendra le lundi 1er décembre.

009_HS.indd 10 24/10/2014 11:40:45

« REPRISE D'ENTREPRISE, LE GOUVERNEMENT REFUSE DE MODIFIER LA STRUCTURE DE LA PROPRIÉTÉ »

PAR SYLVIE MAYER, COANIMATRICE DE L'ASSOCIATION AGIR POUR UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLE (AP2E)

Patrick Nussbaum

« On parle beaucoup des plans sociaux. Mais beaucoup d'entreprises ferment leurs portes par "mort naturelle" ou "disparition judiciaire". Ce fut le cas de 6 251 d'entre elles en 2011 dont 6 030 comptaient moins de 100 salariés et 4 180 avaient entre 10 et 20 salariés. 243 000 emplois ont ainsi été supprimés. On sait que, d'ici à 2020, 700 000 entreprises changeront de main. Un rapport du Sénat rédigé par Marie-Noëlle Lienemann et voté à l'unanimité par sa commission économique annonçait qu'"un droit préférentiel de reprise d'une entreprise pourrait permettre de lutter contre 200 000 suppressions d'emplois par an liées à des fermetures" et Benoît Hamon, ancien ministre de l'Économie sociale et solidaire, donnait le chiffre de 50 000 emplois perdus par an faute de repreneurs. Pourtant, la loi ESS, dont il est l'auteur, n'a pas donné la priorité aux salariés pour le rachat de leur entreprise saine, lorsqu'elle est menacée de fermeture, contrairement aux engagements de campagne de François Hollande. La possibilité de ce droit de préemption a été accordée à la grande distribution coopérative (Leclerc, Système U et Intermarché) sur ses adhérents! Certes, il y a quelques avancées favorables aux coopératives de production : SCOP d'amorçage, groupe coopératif, reconnaissance des coopératives d'activités et d'emploi, passage de 20 à 50 % de la part du capital pouvant être détenue par des collectivités dans les Scic (sociétés coopératives d'intérêt collectif). Mais le compte n'y est pas. Le gouvernement, dans les pas du Medef et de la CGPM, refuse de s'engager dans une voie qui modifie la structure de la propriété, sans pour autant menacer le droit de propriété, argument opposé à tous ceux qui ont lutté pour le droit de reprise. Il est vrai qu'en substituant à la société de capitaux une entreprise gérée pas ses salariés avec pour but, non d'enrichir des actionnaires, mais de produire utile en permettant de bonnes rémunérations et des réserves assurant la stabilité de l'entreprise, c'est le capitalisme qu'on écorche!

L'expérience montre l'intérêt économique et social, l'efficacité pour l'emploi et l'environnement, de la création de SCOP (sociétés coopératives participatives, ex-sociétés ouvrières de production) et de Scic. Le taux de pérennité à trois ans des SCOP est égal à 76 % contre 65 % pour l'ensemble des entreprises françaises. Le montant moyen de la participation perçue en 2012 est de 2 737 euros dans les SCOP, contre 1 482 euros dans l'économie française. Depuis 2010, 800 SCOP ont vu le jour dont 12 % sont des reprises d'entreprises saines. En 2013, 206 nouvelles SCOP ont été créées, 10 % sont des reprises d'entreprises saines avec 1 859 nouveaux salariés. Il pourrait y en avoir beaucoup plus! Les exemples de Ceralep, d'Hélio Corbeil, Fralib, Pilpa devenue la Belle Aude, Lejaby, SPM ou Macoretz montrent que des entreprises de production, petites ou grandes, peuvent se transformer en SCOP et poursuivre leur activité en maintenant l'emploi, voire en en créant de nouveaux. Il faut poursuivre dans de nouvelles formes la lutte pour faire reconnaître la nécessité de donner priorité aux salariés dans les cessions d'entreprises, avec des moyens de formation au management, et des moyens financiers. Rappelons l'idée travaillée avec des syndicalistes, CGT et CFTC, d'un fonds dédié de l'épargne salariale, qui pourrait atteindre les 10 milliards, loin devant les 500 millions affectés à l'ESS par la Banque publique d'investissement (BPI). C'est ce que nous propose Ap2E-Agir pour une économie équitable (1) avec la création de comités de vigilance citoyenne au plus près de nos territoires. »

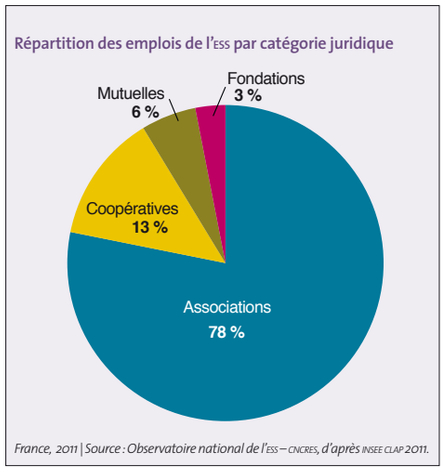

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

(1) http://www.ap2e.info/vigilance-citoyenne/.

009_HS.indd 11 24/10/2014 11:40:49

« AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : LE DÉVELOPPEMENT ET L'EMPLOI AU PEUPLE ! »

PAR PATRICK VASSALLO, CONSEILLER DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE COMMUNE (SEINE-SAINT-DENIS)

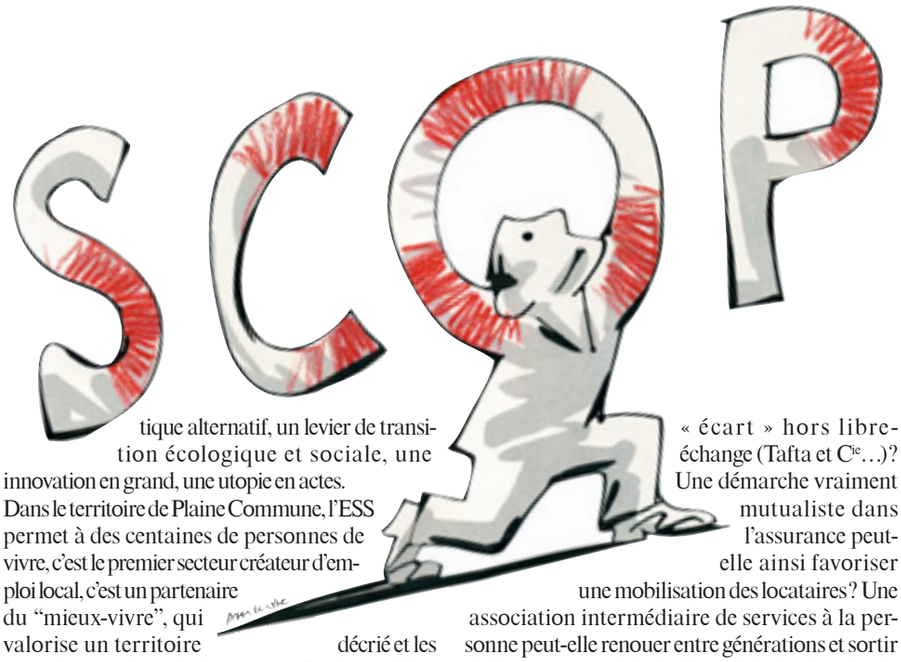

« Si l'économie sociale et solidaire (ESS) recouvre des activités de nature, de structures entrepreneuriales et de modes de fonctionnement divers, la loi dite "Hamon" nous donne désormais un cadre commun. L'ESS peut être un pis aller, la reprise d'entreprise par ses salarié-e-s plutôt que la fermeture ; un ensemble mutualiste aux convictions parfois peu lisibles ; des coopératives problématiques… L'ESS peut être cette "cerise sur le gâteau" libéral. Mais, puisque nous ambitionnons de transformer (un peu) l'ordre de ce monde, d'ouvrir de nouvelles perspectives, l'ESS peut alors être un vrai atout, un levier d'espoirs nouveaux, construits par leurs acteurs. Articulé sur un développement endogène (qui s'appuie sur les ressources d'un territoire et de ses populations pour créer des activités économiques durables), dans un monde où l'argent roi prime sur tout autre considération et où la rentabilité à tout prix et à deux chiffres signifie la réussite, l'ESS porte des activités qui créent de la richesse économique, de l'emploi et redonnent au travail une noblesse sociale. Cela ne signifie ni qu'il n'y a pas de problème de gouvernance, ni que le management y est un modèle de vertu, ni que les conditions de travail ou les salaires n'appellent aucune revendication. Parce que les activités portées par l'ESS répondent à des besoins du territoire, parce qu'elles sont nées du savoir-faire des habitant-e-s, elles sont par nature peu délocalisables. Ouvrir un espoir, une utopie concrète, qui montre qu'on peut produire, travailler, vivre autrement, qui d'autres que celles et ceux qui ont la transformation du monde au cœur peuvent mieux porter de tels projets ? Dès lors que nous défendons l'idée que la rentabilité n'est pas une fatalité du travail et de la production, que cet ancrage local est aussi la condition d'une appropriation collective, nous pouvons développer l'ESS comme un vrai projet politique alternatif, un levier de transition écologique et sociale, une innovation en grand, une utopie en actes. Dans le territoire de Plaine Commune, l'ESS permet à des centaines de personnes de vivre, c'est le premier secteur créateur d'emploi local, c'est un partenaire du "mieux-vivre", qui valorise un territoire décrié et les compétences de ses habitant-e-s. Ce choix oblige à des volontés politiques : pour que les entreprises soient aidées et disposent de locaux, pour favoriser les mutualisations, pour pérenniser les initiatives qui marchent. Bonheur brut collectif, indice de richesse sociale… Les outils d'évaluation économique et sociale existent et peuvent mesurer les acquis de l'ESS, bien au-delà des politiques de paix sociale et de contrôle des chômeur-se-s. Les collectifs dans leur diversité – entreprises, associations, coopératives, chantiers d'insertion… – ouvrent de nouveaux possibles : restauration multiculturelle, filière bois, agriculture urbaine, circuits courts, recyclage et gestion des déchets, socialisation des enfants, (véritable) aide aux personnes. Encourager ce mode d'activités économiques n'est-il pas un atout contre la marchandisation des solidarités, un « écart » hors libre-échange (Tafta et Cie…) ? Une démarche vraiment mutualiste dans l'assurance peut-elle ainsi favoriser une mobilisation des locataires ? Une association intermédiaire de services à la personne peut-elle renouer entre générations et sortir de l'isolement (et de la faiblesse) à la fois les salariés et les bénéficiaires de ces services ? Valoriser les savoir-faire, mobiliser les compétences ne peuvent-ils être une magnifique démonstration d'intelligence collective en marche et de notre capacité d'innovation ? Lorsque ces démarches, économiques et sociales rencontrent de vraies politiques d'insertion professionnelle, de soutien aux initiatives de jeunes, de chômeur-se-s, de femmes seules, etc., qui ne sont plus ainsi confrontés à leur propre victimisation ("coupables de ne pas savoir s'en sortir"), cette démonstration de "l'Humain d'abord mérite bien notre attention et nos encouragements. Elle mérite les moyens de ses ambitions : appels à projets, banque publique d'investissement, financements pluriannuels, simplification des contraintes administratives. »

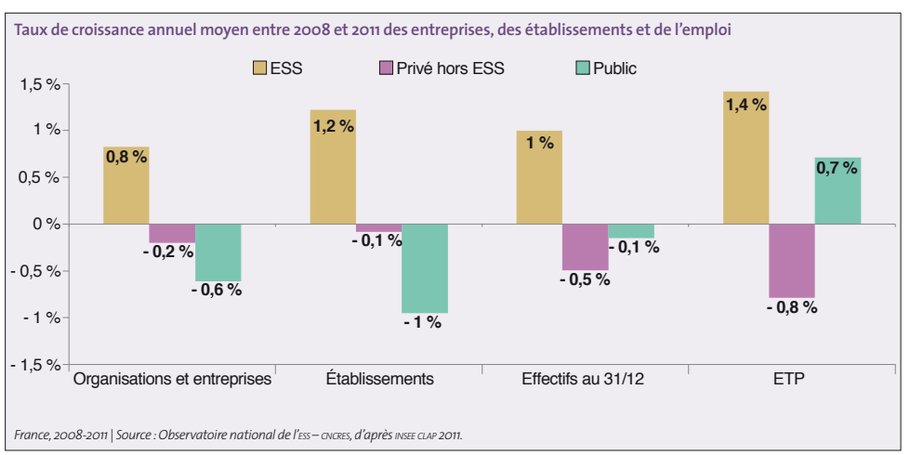

France, 2008-2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

009_HS.indd 12 24/10/2014 11:40:52

« DE NOMBREUX TERRITOIRES SE DOTENT DE POLITIQUES PUBLIQUES D'ESS »

PAR CHRISTINE BOUCHART, PRÉSIDENTE DU RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE (RTES), CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LILLE

« Au sortir des élections municipales de 2002, nous étions une poignée d'élus convaincus que l'ESS représentait une alternative pour nos territoires, bousculés par une mondialisation non maîtrisée et sacrifiant souvent le bien-être des populations. Douze ans après, nous ne sommes plus une poignée! Après les régions, depuis les élections de 2004, de nombreux conseils généraux se sont dotés de politiques publiques d'ESS, articulant insertion et lutte contre l'exclusion, politiques de développement économique endogène et innovation sociale. Des stratégies régionales s'articulant avec celles des autres échelons territoriaux se mettent en place dans la durée. Elles pourront désormais s'appuyer sur la capacité accrue de régions volontaires pour gérer les fonds structurels européens (Feder et FSE).

Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) a beaucoup contribué, grâce à ses 120 collectivités adhérentes, à l'intégration de cette dimension locale dans la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS. La région, chef de file du développement économique, la coproduction de la politique locale d'ESS, la mise en place de nouveaux outils (pôles territoriaux de coopération économique, PTCE, schémas de promotion des achats socialement responsables, monnaie locale, conférence régionale de l'ESS, schéma régional de développement de l'ESS) ou l'amélioration d'outils à la disposition des collectivités (SCIC, subventions publiques…) sont autant d'exemples de la prise en compte de cette dimension territoriale de l'ESS et des politiques publiques.

Ces évolutions positives n'ont cependant pas été obtenues sans difficultés et portent aussi en germe des interrogations. L'avant-projet de loi, en juin 2013, comportait peu d'articles à dimension territoriale. Était-ce dû à la culture technocratique des administrations centrales en charge de sa rédaction? Était-ce dû à la croyance encore vivace dans un type de développement mettant en avant la seule croissance quantitative? Significativement, cet avant-projet traitait d'abord des familles de l'ESS, oubliant ses dimensions territoriale et citoyenne. Et si les élus locaux ont pu rattraper cet oubli, la dimension citoyenne reste encore peu présente. Elle n'est apparue qu'à la fin des débats avec les articles consacrés aux associations. Pour illustrer mon propos, le débat autour de la définition des PTCE est probant. Alors que le gouvernement y voyait d'abord un dispositif national facilitant les relations entre entreprises de l'ESS et entreprises classiques, les élus locaux chargés de l'ESS y voyaient des dynamiques territoriales de l'ensemble des acteurs, dont les collectivités territoriales, dans des positionnements d'égal à égal, en préservant souplesse et capacité d'innovation.

D'autres interrogations se sont faites jour au cours de la discussion parlementaire; citons-en trois:

– pourquoi le schéma régional de développement de l'ESS n'est-il pas intégré dans le schéma régional de développement économique, loin d'une inscription générale de la dimension ESS dans tous les documents contractuels, comme le souhaitait le RTES?

– pourquoi ne pas avoir tiré les conséquences de la reconnaissance de la coproduction de la politique publique d'ESS en reconnaissant légalement l'outil qui le permet: l'appel à initiatives?

– pourquoi n'avoir pris en compte qu'une dimension de la responsabilité sociale dans le schéma de promotion des achats socialement responsables?

La loi du 31 juillet est certes importante. Elle reconnaît la potentielle contribution de l'ESS à un vrai scénario de sortie de crise, et aussi ses acteurs, qui avaient l'impression de se battre seuls sans être considérés, sinon comme roue de secours d'une "vraie" économie. Elle encourage une économie porteuse d'innovations, de solidarité et de coopération. Cette loi est source d'espérances dans le contexte morose que nous connaissons. Pour nous, élus de collectivités territoriales soutenant depuis des années l'ESS, la loi est une étape importante pour un changement d'échelle et une responsabilité collective partagée pour développer ces politiques publiques locales; mais nous souhaitons que les financements des collectivités ne continuent pas à baisser de façon drastique, nous permettant davantage de faire de la politique et pas seulement de la gestion… de la pénurie. »

Carte 16. Emplois de l'ESS dans les départements

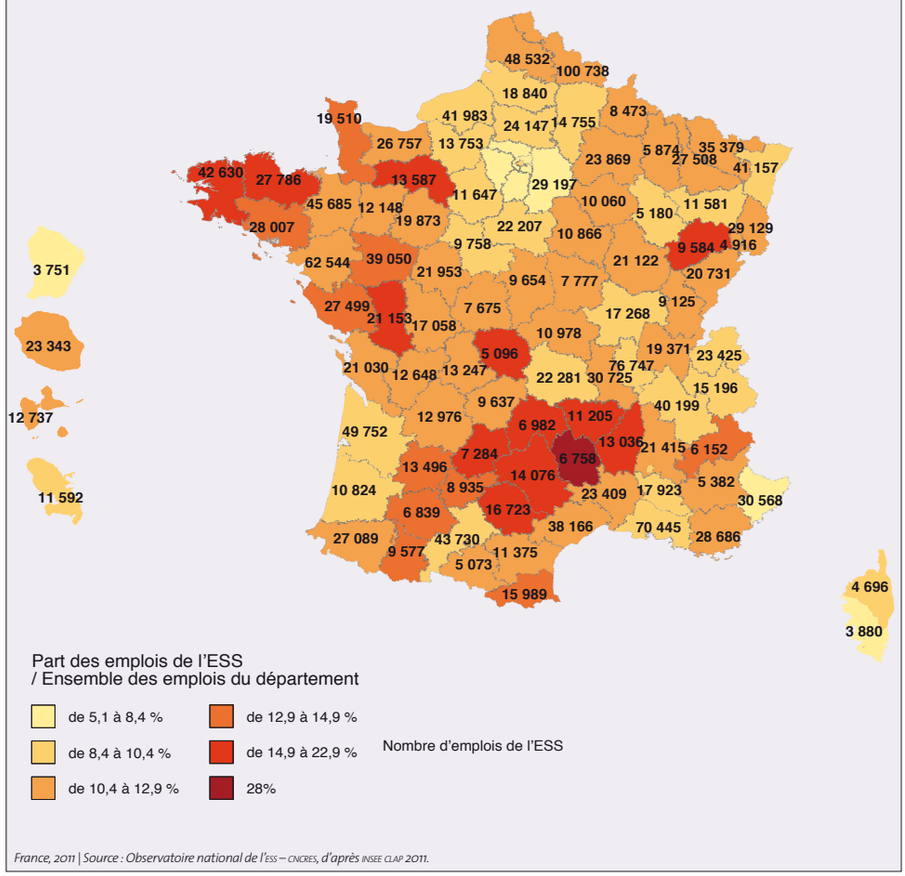

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

009_HS.indd 13 24/10/2014 11:41:45

SECTEURS D'ACTIVITÉ OÙ L'ÉCONOMIE SOCIALE EST MINORITAIRE OU ÉMERGENTE

Répartition de l'emploi dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche

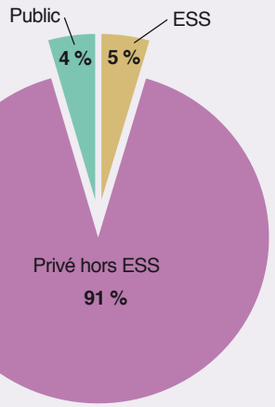

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition de l'emploi dans le commerce

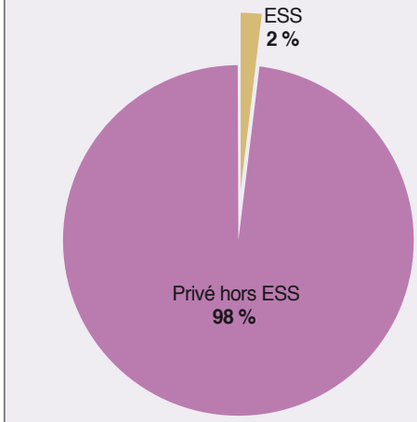

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition de l'emploi dans l'hébergement et la restauration

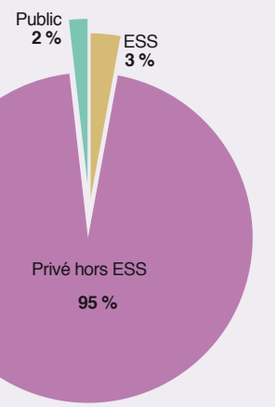

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition de l'emploi dans les industries alimentaires

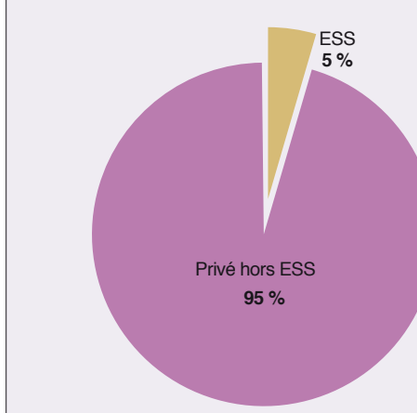

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition de l'emploi dans la construction

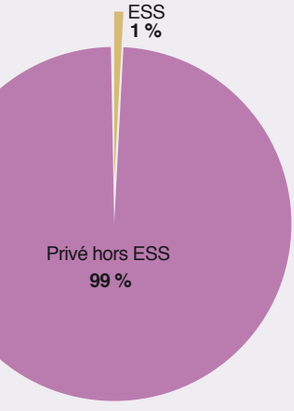

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

Répartition de l'emploi dans l'information et la communication

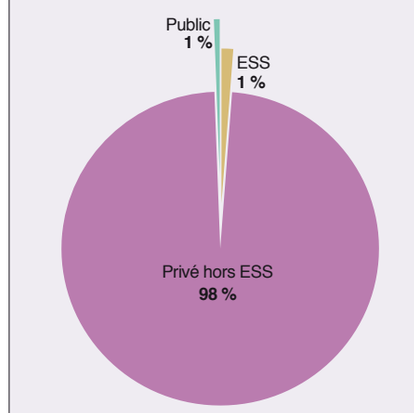

France, 2011 | Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après INSEE CLAP 2011.

009_HS.indd 14 24/10/2014 11:41:48

« SÉCURISER LES ASSOCIATIONS CONTRE L'AUSTÉRITÉ »

Deux représentants du monde associatif, Nadia Bellaoui et Didier Minot, ont envisagé les solutions aux politiques de rigueur avec Marie-George Buffet, à l'origine de la création de la commission d'enquête parlementaire sur le sujet, lors d'un débat à la Fête de l'Humanité au village de l'économie sociale et solidaire.

Patrick Nussbaum

Comment les associations subissent les assauts de la crise, les conséquences du désengagement de l'État : des questions âprement débattues entre Marie-George Buffet, Didier Minot et Nadia Bellaoui sous l'œil aguerri de Stéphane Guerard de « l'Humanité ».

Le Mouvement associatif que vous présidez, Nadia Bellaoui, a été chargé d'animer l'année 2014, une grande cause nationale. Est-ce un moyen de parer aux difficultés des associations ?

Nadia Bellaoui. Le Mouvement associatif représente des structures qui fédèrent 600 000 associations sur le territoire. Ce sont donc des réseaux culturellement, politiquement différents, qui ont décidé d'unir leurs efforts pour faire entendre une voix en faveur des associations dans le débat public. Cette année de grande cause nationale nous donne l'occasion de rendre compte de la contribution des associations à la société. Nous espérons qu'il en sortira autre chose que des services à la population. L'association les fournit bien sûr. Mais elle est surtout un lieu d'épanouissement personnel et collectif, l'expression de personnes qui ont envie de se mêler d'autre chose que de leur vie personnelle, familiale, et qui, avec d'autres, s'organisent pour créer du lien social, pour donner du sens à la vie, pour faire vivre la citoyenneté. L'association est d'abord un espace public.

Didier Minot, vous qui êtes membre du Collectif des associations citoyennes, partagez-vous ce besoin de faire reconnaître le rôle des associations ?

Didier Minot. Le Collectif s'est créé il y a quatre ans pour réaffirmer le rôle indispensable des associations au service d'une société plus humaine et agir contre la marchandisation de l'action associative. Pour nous, les associations sont en danger, alors même que le plan de rigueur pour financer le pacte de responsabilité n'est pas encore entré en application. Elles connaissaient déjà des réductions de financements publics depuis 2011, ainsi qu'une forte concurrence entre elles pour capter les appels d'offres. D'où un fort mouvement de concentration. Par ailleurs, les délais de versement s'allongent. Se surajoute parfois la volonté délibérée des municipalités passées à droite lors des dernières élections de rompre le lien social, de casser l'outil associatif, comme au Blanc-Mesnil (93 – Ndlr). Ces difficultés sont sans commune mesure avec ce qui se prépare. La diminution de 50 milliards d'euros du niveau des dépenses publiques entre 2015 et 2017 est appelée à durer après 2017. Le financement des collectivités locales va donc baisser aussi en parallèle à ceux de l'État, de l'assurance maladie, de la Caisse d'allocations familiales. Cette année, 1,5 milliard d'euros a disparu de la dépense publique. En 2015, ce sera 5 milliards ; 9 milliards en 2016 et 13,5 milliards en 2017. 29 milliards en quatre ans seront perdus par les associations. Nous estimons à 25 000 le nombre d'emplois menacés cette »»

015_HS.indd 15 24/10/2014 11:44:20

» année ; 65 000 en 2015 ; 80 000 en 2016 et 95 000 en 2017. Soit 265 000 emplois en quatre ans. C'est un immense plan social qui reste invisible car diffus sur l'ensemble du territoire national et réparti entre de multiples petites structures. L'économie réalisée une illusion. La perte d'un emploi se traduit par moins de cotisations familiales et plus de prestations chômage. Les associations n'étant financées qu'à 50 % par l'argent public, cela coûte deux fois plus à l'État que cela ne lui rapporte. L'objectif n'est donc pas d'économiser, mais de privatiser. C'est un objectif politique et idéologique. Pour répondre à cette nouvelle situation, certaines associations se privatisent en développant à fond les prestations. Les publics qui n'ont pas les moyens de se les offrir, soit ceux qui en auraient le plus besoin, restent sur le carreau. Cette perte du sens de l'intérêt général est un problème central pour nous. On s'oppose donc au discours de la privatisation des financements.

La création de la commission parlementaire consacrée aux difficultés des associations, à laquelle vous, Marie-George Buffet, avez participé, est-elle une réponse à toutes ces difficultés évoquées ?

Marie-George Buffet. À partir du rendu de ces conclusions, nous pourrons travailler sur des questions budgétaires. Celles-ci sont importantes, mais il me semble plus fondamental de travailler sur une proposition de loi permettant de créer les conditions d'une véritable pérennité et indépendance des associations. Celles-ci représentent un colosse économique. C'est 10 % des emplois privés, du lien social, la réponse à certains besoins. C'est un des piliers de la vie démocratique de notre pays. Des mesures économiques ne résoudront pas tout le problème. Il faut un débat d'idées sans précédent dans notre pays pour reconquérir les valeurs de progrès. C'est de l'éducation populaire. On doit recréer de la compréhension des enjeux politiques et les faire partager. Au cœur de ce processus se trouve l'engagement associatif, qui est d'abord un engagement bénévole. Le monde associatif est très hétérogène, entre les grands réseaux, les associations locales ou sur un sujet précis. Mais partout elles font appel à l'intelligence et à l'engagement. La solution de la crise politique que nous traversons passe en grande partie par l'engagement associatif. Pour cela, il faut donner à la vie associative les moyens de se déployer. C'est de la responsabilité de l'État. Or celui-ci se désengage et oblige les collectivités territoriales à suivre le même chemin. Les familles, les bénévoles, les plus âgés, vont être en première ligne face à ce désengagement. Il faut donc lutter pour que l'État reprenne sa place dans le financement du monde associatif. Je pense que l'une des propositions phares de la commission d'enquête devrait porter sur la garantie de l'indépendance de la vie associative. On ne peut pas accepter que l'on tende la carotte aux associations à travers les appels à projets, d'offres. Une association est parfois obligée de sortir de ses missions, de ses objectifs, pour rentrer dans les objectifs ministériels, régionaux. Ce n'est pas tenable. Par ailleurs, je me félicite que l'engagement associatif soit l'objet d'une année de grande cause nationale. Il y avait déjà eu une charte lors du gouvernement Jospin entre le mouvement associatif et l'État. Je crois qu'il est maintenant temps que la loi donne les moyens de sa liberté au mouvement associatif.

Patrick Nussbaum

« Il faut rester mobilisé pour défendre nos territoires. »
Marie-George Buffet

Patrick Nussbaum

« La perte du sens de l'intérêt général est un problème central. »
Didier Minot

Patrick Nussbaum

« Soyez responsables, élus et dirigeants politiques. »
Nadia Bellaoui

Nadia Bellaoui, vous retrouvez-vous dans ces pistes avancées ?

Nadia Bellaoui. Oui. Mais je voudrais revenir sur les données communiquées sur la vie associative. Les statistiques les plus rigoureuses montrent au contraire une résistance plus forte de l'emploi associatif par rapport à l'emploi classique. Or, l'emploi est sans doute l'indicateur le plus fiable de l'état de santé d'une association, car il représente son poste budgétaire le plus important. Le modèle économique des associations est plutôt fiable, résistant et résilient, par rapport aux autres. De même que l'économie du don prônée par le Medef n'a jamais été une solution de long terme pour la vie des associations, de même l'économie des associations en France n'a jamais consisté à les mettre sous perfusion des subventions publiques. Pendant longtemps, les financements publics ont représenté 51 % de leurs financements ; 49 % venant du secteur privé. Aujourd'hui, on assiste à une bascule : 51 % du privé, 49 % du public. Ce n'est donc pas vrai de dire qu'il y a un désengagement massif de la puissance publique. Jouer à se faire peur n'est pas une bonne politique.

Donc, tout va bien ?

Nadia Bellaoui. Non. Il est insupportable d'entendre dire qu'il faut diminuer la dépense publique. Car celle-ci représente de l'investissement dans l'éducation, le social, la culture, la santé, soit tout ce qui fait la base du pacte républicain. Mais à l'inverse, une augmentation massive des financements publics aux associations pourrait très bien se traduire par une privatisation du service public et par la marchandisation des associations réduites au rôle d'opérateurs. Attention là aussi à poser sérieusement les débats.

Je suis donc d'accord pour dire qu'il y a des économies qui ne sont pas bonnes à faire. En revanche, je ne suis pas d'accord avec Marie-George Buffet sur le fait qu'il faille une loi. Nous venons de passer deux ans et demi à élaborer la loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Il faudrait mettre pour de vrai en action la charte des engagements réciproques dans les territoires. Il nous faut un vrai contrat entre les associations d'intérêt général et les responsables des services publics, afin de se mettre d'accord sur les objectifs à remplir. Le premier pilier de ce contrat pourrait avoir trait aux subventions et marchés publics. On est plus efficace quand on soutient des initiatives citoyennes plutôt qu'en mettant en œuvre des appels d'offres.

Or, la loi sur l'ESS donne une définition légale des subventions qui peut rompre avec la dérive des appels d'offres. Deuxième pilier : la durée et la rigueur dans la relation avec les associations. Ce qui est insupportable n'est pas le fait d'avoir – 10 % de subventions. Quand une association »

015_HS.indd 16 24/10/2014 11:44:31

tient à 10 % de subventions de son financeur principal, c'est qu'elle n'a pas de base. Sauf si cette baisse survient dans l'année en cours. Alors cela veut dire qu'il n'y a pas de contrat passé entre la collectivité et l'association. Là, c'est insupportable. Soyez responsables, élus et dirigeants politiques. Donnez-nous du temps pour nous réorganiser. Troisième pilier : parier sur les fédérations d'associations. Nous sommes capables de trouver des réponses. Mais ne nous divisez pas pour mieux régner.

Une charte de bonne conduite entre élus et associations peut-elle suffire, Marie-George Buffet ?

Marie-George Buffet. La charte a été signée pour la première fois il y a quinze ans. Vous nous dites vous-même qu'elle ne s'applique toujours pas. Il y a bien un problème ! Il faut quand même trouver le moyen de garantir aux associations un certain nombre de choses. Attendons la conclusion de la commission d'enquête parlementaire. Mais je pense que l'on va s'apercevoir que la loi ESS ne règle pas tout.

Moi, je ne cherche pas à faire peur. Mais on ne peut pas dire que – 10 % de subventions, ce n'est pas grave. Le cumul des politiques d'austérité fait qu'on arrive à un moment de bascule, où on nous explique qu'il n'est plus possible de financer quoi que ce soit. Il faut arrêter le dogme de la diminution des dépenses publiques auxquelles la vie associative comme tout le reste est confrontée. Concernant les politiques, il y a en qui se battent au côté de la vie associative. D'autres la sacrifient. On va voir comment tous vont se positionner lors de la discussion sur le budget 2015. Et il y a aussi la responsabilité de certains réseaux associatifs qui se sont inscrits dans la démarche des politiques d'appels d'offres. On l'a vu dans la réforme des rythmes scolaires. Certains, dans le monde sportif notamment, y ont vu une bonne aubaine. Il faut aussi poser la question de la vie démocratique dans ces grands réseaux. Tant qu'on n'aura pas une vraie vie démocratique au sein des grandes fédérations sportives, par exemple, ces dernières ne joueront pas leur vrai rôle dans la vie de notre pays.

Didier Minot. Nous pensons nous aussi qu'il faut une loi pour définir l'utilité sociale comme étant pour tous. Or, la loi sur l'économie sociale et solidaire réduit la définition de l'utilité sociale aux publics en situation de fragilité ou d'exclusion. D'autre part, on se dirige vers une bipolarisation des associations, comme le montre l'universitaire Viviane Tchernonog. Avec d'un côté les mastodontes, de l'autre les petites associations sans moyens. Les associations de un à dix salariés vont souffrir le plus car elles n'ont pas les moyens de répondre aux appels d'offres, à la juridisation des relations avec les administrations. Or ce sont elles qui sont le plus en phase avec les besoins de la population. Un exemple : des crèches parentales se font piquer des appels d'offres par des grands réseaux qui, pour employer leurs personnels, se mettent à faire des prestations dans la petite enfance, sans projet pédagogique élaboré avec les parents. Il faut donc sécuriser ces associations que nous appelons citoyennes.

Nadia Bellaoui. Si l'on veut sortir de la nasse, car on y est bien, il faut s'en sortir collectivement. Moi, ça me gêne que l'on dise associations citoyennes. Ça veut dire que la tienne l'est, mais pas la mienne ? Cela me gêne d'autant plus que les associations dans le rouge ou qui ont du mal à décoller sont précisément celles qui ne travaillent pas suffisamment leur citoyenneté et leur vocation d'intérêt général. D'autre part, peut-être y a-t-il une loi à prendre. Mais ne perdons pas encore du temps et appuyons-nous déjà sur l'existant. Soyons surtout vigilants quant au projet de loi de finances. Didier comme moi avons plaidé pour que l'on ne retienne pas le crédit d'impôt compétitivité emploi comme principal vecteur de développement, car nous n'avons pas accès au crédit impôt compétitiviyé emploi. Or, les associations payent bien des taxes sur les salaires qui ont des conséquences sur l'emploi.

Le projet de loi de réforme territoriale aura-t-il lui aussi des conséquences sur les associations ?

Marie-George Buffet. D'abord, cette loi pose un problème démocratique. Un élu du suffrage universel a-t-il la compétence pour essayer de répondre aux besoins de la population qui l'a élu ? On lui dit-on que puisqu'il est élu de telle collectivité, il n'a plus le droit de s'occuper de politique culturelle, éducative, sportive… ? C'est une réduction du pouvoir des élus du suffrage universel. D'autre part, le système de complémentarité des apports du conseil régional, général, de la commune, à telle ou telle association, ne se passe pas si mal que cela. Il faut parfois définir la tête de pont. On ne sait si ce projet de loi va aboutir. Il faut rester mobilisé pour défendre nos territoires, se battre pour que la commune garde sa compétence générale, car c'est à ce niveau que la réponse aux besoins associatifs joue son plus grand rôle.

Didier Minot. Cette loi aggraverait les effets du plan de rigueur avec la suppression de la clause de compétence générale pour les départements et les communes. Mais l'un de ses articles dit que la culture, le sport et le tourisme sont de la compétence partagée. On a fait déposer un amendement pour que cela s'applique aussi à l'éducation populaire, la défense des droits et l'environnement, c'est-à-dire aux autres secteurs de la vie associative.

Nadia Bellaoui. Je partage tout ce qui a été dit. J'ajoute juste qu'on a tous dit qu'il faut sécuriser les associations. Or, cette insécurité permanente sur l'identité de nos interlocuteurs est une vraie catastrophe. Derrière tout cela se cache aussi le dogme des financements croisés qu'il faudrait combattre. Or ceux-ci permettent justement à une association de ne pas fonctionner en silo comme les politiques publiques. On peut proposer une activité sportive pour lutter contre une dépendance et agir en faveur de la santé publique. Si l'on veut que les politiques publiques soient construites par la base, cette histoire de politiques en silo ne peut pas durer longtemps.

DÉBAT RÉALISÉ PAR STÉPHANE GUÉRARD

015_HS.indd 17 24/10/2014 11:44:32

Un savant bouillon de culture à Aubervilliers

Récemment inauguré, un café culturel de la banlieue parisienne propose avec succès de croiser les valeurs de l'économie sociale et solidaire et les préoccupations féministes.

« Le café met tout en mouvement, les idées se précipitent tels les bataillons d'une grande armée », écrivait en son temps Honoré de Balzac. Et si les révolutions culturelles partaient des bistrots, lieux par excellence de la sociabilité qui reflètent l'état des mœurs ? C'est le refrain qui hante depuis quelques années les pensées de Marie Audoux. Munie d'un diplôme de manager d'organisme à vocation sociale et culturelle, la quarantenaire au tempérament tenace et discret inaugurait, il y a quelques jours, dans le centre-ville grouillant d'Aubervilliers, ville populaire de 74000 âmes en Seine-Saint-Denis, le café culturel Le Grand Bouillon.

« Quand je me suis installée à Aubervilliers, il y a six ans, dans ma rue, il y avait trois cafés. J'ai senti une certaine défiance. Comme de nombreuses femmes, je n'y étais pas la bienvenue. À l'époque, je préparais un mémoire sur les cafés culturels, fruit de deux ans de recherches au Conservatoire national des arts et métiers. À l'issue de ma soutenance, on m'a encouragée à passer à une phase grandeur nature », explique cette femme hyperactive à la voix fluette.

Attablée au deuxième étage de l'établissement, près des machines à coudre réduites ce jour-là au silence, Marie confie : « Je suis allée rencontrer les gens, les habitants, les associations… pour voir si cette ville avait besoin d'un espace de sociabilité mixte, participatif, intergénérationnel et prioritaire pour les femmes. Tout le monde a répondu positivement à une proposition alternative au PMU et au café communautaire. »

C'est dans ce sens qu'est fondée l'Association vers l'établissement d'un café culturel (Avec) qui inscrit le principe de gouvernance collective dans ses gènes : « Un appel auprès d'habitants désireux de participer à l'assemblée générale constitutive de l'association a été lancé. L'idée du nom Avec souligne notre volonté de faire avec d'autres, de construire ensemble. Quand la perspective de pouvoir s'implanter dans un lieu s'est présentée en 2013, on s'est transformé en Association à vocation d'exploitation d'un café culturel pour conserver l'acronyme. » Plusieurs réunions avec le noyau dur de l'association, neuf personnes « membres fondateurs », ont permis de tracer des valeurs et des objectifs communs : la découverte artistique à travers plusieurs ateliers, la transmission des savoirs fondée sur l'éducation populaire, une dimension citoyenne avec la tenue de débats autour des questions de société et un souci environnemental concrétisé par la valorisation d'une consommation responsable, « respectueuse des savoir-faire et de la nature ».

Un lent travail de prospection, qui relève parfois de l'équilibrisme, a ainsi permis de repérer des produits artisanaux et biologiques « de qualité mais pas trop chers ». Ces mets de premier choix sont désormais proposés à la carte à des prix relativement accessibles. Leurs noms, soigneusement rédigés à la craie, figurent sur l'écriteau qui surplombe le bar. Un joli revirement de l'histoire pour Marie, fière d'avoir écumé pendant deux ans le marché aux côtés de « Guillaume, fromager local, dont nous proposons aujourd'hui les produits ». Elle espère à l'avenir pouvoir relever le défi de la démocratisation du bio, « en cherchant notamment à l'implanter dans les quartiers populaires ».

Au Grand Bouillon, tout est affaire de collectif. À commencer par la réhabilitation des lieux qui a mobilisé pas moins de cinquante bénévoles, nécessitant six mois de chantier, dix tonnes de gravats et 1900 heures de travail. Pierres apparentes, éclairage tamisé, décoration épurée, matériaux bruts… ce lieu accueillant emprunte des éléments de la modernité tout en célébrant son histoire. Son nom, déjà,

Olivier Coret

Artisanaux et biologiques, des mets de premier choix, « de qualité mais pas trop chers », sont proposés à la carte.

015_HS.indd 18 24/10/2014 11:44:38

Olivier Coret

Au Bouillon, le bistrot, lieu par excellence de la sociabilité, recrée du lien et permet de redonner sens et vie aux mots partage et collectif.

conserve la trace du passé : « Un jour, coincé par une sciatique, notre graphiste a emprunté des livres à la bibliothèque et il a découvert, au travers d'une carte postale d'époque, qu'il s'agissait d'un grand bouillon, une cantine populaire plutôt destinée aux contremaîtres : on y vendait des huîtres et des escargots. Nous avons aussi appris que rue du Moutier, Hô Chi Minh aidait son oncle photographe », se remémore la militante associative. Quant à l'actuel propriétaire des murs, âgé de quatre-vingt-treize ans, « mémoire vivante du métier de cafetier », on murmure que sa mère aurait caché des juifs pendant la Résistance.

Patrimonial, le lieu est tout autant soucieux de se tourner vers son environnement présent. Il accueillera prochainement une permanence du centre d'action sociale, un conseil de quartier, un réseau de chercheurs, des temps d'échange sur l'urbanisme. « Des voisins sont très inquiets d'être délogés avec l'arrivée de la ligne 12, d'autres y voient une opportunité immobilière », glisse-t-elle. Les bonnes volontés ne suffisent pas à accoucher d'un tel dessein. Si la levée de fonds s'est passée sans véritables embûches pour Avec, lauréate de plusieurs concours publics, c'est que l'ensemble des financeurs ont été au rendez-vous : dotations croissantes de la municipalité, participations de la région, subventions de l'État et de la communauté d'agglomération Plaine Commune. Toutefois, précise Marie, « ce montage qui repose sur l'économie plurielle nous oblige à générer nos recettes propres. Si notre but est non lucratif, nous faisons face à la réalité du marché et à la raréfaction des fonds publics ».

Celle qui a toujours été au service des artistes à travers les postes administratifs qu'elle a occupés (Syndicat du cirque de création, institut français de Berlin, galerie privée, résidences) propose logiquement une animation culturelle chaque vendredi. Des respirations dans la nuit qui alterneront vernissages, marionnettes, théâtre, performances et concerts acoustiques. Pour l'heure, le café polyvalent tient sa première agora. Rien d'étonnant, dans pareil endroit, que le premier hôte soit le collectif Place aux femmes, dont l'action principale consiste à labéliser les cafés où les femmes se sentent bien. « Ici, les femmes se sentent chez elles, AUSSI », stipule le logo apposé sur les vitrines des brasseries accueillantes. Une soixantaine de personnes ont pris place dans le vaste rez-de-chaussée et les discussions éparses prennent fin aussitôt que Yéléna Perret, chargée de mission aux droits des femmes à la ville d'Aubervilliers, introduit les échanges, sous des regards approbateurs : « Cette invitation est très symbolique. L'objectif est de réhabiliter la place des femmes dans les cafés. Si les moyens pour y arriver peuvent différer, les objectifs sont partagés. On a souvent l'idée que l'espace public est mixte. Mais la mixité n'implique pas l'égalité. Entre les hommes et les femmes, les usages et les manières d'agir ne sont pas les mêmes. Pour les femmes, cet espace est purement utilitaire. Pour les hommes, il est récréatif. » Si la route sera longue avant d'opérer le changement de mentalités escompté, des progrès sont déjà constatés : « Notre action, c'est de produire un choc, car la présence des femmes dans certains cafés révèle leur absence, nous imposer dans ces lieux permet de déclencher une réflexion. Certains cafés désormais nous réclament et d'autres accueillent plus de femmes », constatent Monique et Nadia, membres fondatrices de ce collectif composite. « Notre principal acte de résistance, c'est de vivre normalement, d'aller et venir sans crainte dans l'espace public. Nous prouvons que c'est possible », abonde Josiane Doan, retraitée au verbe haut. Dans un coin d'Aubervilliers, à l'abri des projecteurs et le tumulte retombé, féminisme et économie sociale et solidaire semblent faire bon ménage.

NICOLAS DUTENT

015_HS.indd 19 24/10/2014 11:44:44

UN VECTEUR DE CITOYENNETÉ

« UNE ÉCONOMIE D'INSERTION EN TERRITOIRE POPULAIRE »

PAR JEAN-FRANÇOIS BAILLON, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-SAINT-DENIS, EN CHARGE DE L'INSERTION ET LA SOLIDARITÉ, L'ESS, LES AFFAIRES EUROPÉENNES ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

Sony DSC

« La Seine-Saint-Denis est malheureusement connue pour ses faits divers, son taux de chômage élevé, son nombre d'allocataires du RSA qui s'accroît d'année en année pour arriver à plus de 90000 personnes. Le département, chef de file de l'action sociale, doit travailler à l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi tout en ayant un budget contraint et un taux d'endettement catastrophique, la faute à un système de péréquation qui rend les territoires les plus pauvres encore plus pauvres et les territoires les plus riches encore plus riches… Triste réalité de l'inégalité dans notre pays… Face à cela, comment ne pas baisser les bras, tomber dans le pessimisme et la résignation, comment être à la hauteur des attentes des Séquanodionysiens en initiant une économie inclusive et innovante ? Nous avons décidé de nous servir des atouts de la Seine-Saint-Denis : son dynamisme, sa jeunesse, sa richesse culturelle et son exceptionnel tissu associatif. Ensuite, impulser une économie fondée sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, donc développer l'ESS. Il a fallu mettre en relation les acteurs de terrain, qui montent des projets avec les institutions, sources de subventions et d'accompagnement. Il a fallu mettre le conseil général en ordre de marche. Nous avons créé un service de l'économie sociale ainsi que le Groupe interdirection de l'économie sociale et solidaire qui met en lien tous les services du département concernés de près ou de loin par cette économie. Parvenir à orienter une partie du budget de l'économie traditionnelle vers ce nouveau service n'a pas été une bataille gagnée d'avance. Une fois notre collectivité fin prête, nous avons pu mettre en place notre stratégie de mise en réseau des acteurs associatifs et institutionnels à partir d'un appel à projets annuel dont les contenus étaient de favoriser l'accompagnement à la création d'activités visant à créer ou améliorer des emplois déjà existants, insérer des allocataires du RSA ou des jeunes éloignés de l'emploi, soutenir les initiatives locales, le développement durable, encourager les actions de mutualisation, de groupement de structures. Les projets doivent se dérouler sur le territoire de Seine-Saint-Denis et bénéficier à ses habitants. Nous organisons une journée de l'ESS à des fins de formation, de sensibilisation et retour d'expérience. Elle se déroulera le 24 novembre, à Sevran. Nous avons réussi à généraliser les clauses d'insertion dans les commandes publiques du département. L'enjeu de l'insertion a été pris en compte dans les chantiers des tramways ou dans la construction des nouveaux collèges. Ce fut une révolution culturelle car cette politique prend à contre-pied l'idée que l'emploi ne passerait que par la venue des grandes entreprises sur le territoire. Il a fallu convaincre les partenaires politiques, mais aussi les services administratifs. Les résultats dépassent nos attentes : avec environ 31 200 emplois directs créés depuis 2011, la Seine-Saint-Denis enregistre une forte hausse des effectifs de l'ESS, + 11,5 % contre seulement + 3,2 % pour la région. L'appel à projets, cette année, concernant trente-cinq structures, permettra la création de 198 emplois dont 43 créations nettes en CDI, 16 pérennisations de CDD en CDI et 101 emplois d'insertion, d'ici trois ans. »

MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN SEINE-SAINT-DENIS : une soixantaine d'évènements à découvrir

Espaces culturels et évènements tous publics

Finances locales et solidaires

Formation, Jeunesse et ESS

Innovation sociale et développement de l'ESS sur le territoire

www.seine-saint-denis.fr Partagez #SSD93

MOBILISÉS POUR L'EMPLOI ON-Y-VA!

seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT ANIME ET COORDONNE LE MOIS DE L'ESS EN SEINE-SAINT-DENIS.

Le Mois de l'ESS, c'est chaque année plusieurs dizaines d'événements dans tout le département pour mettre en avant des initiatives locales, valoriser la créativité des acteurs de l'ESS et partager des valeurs de solidarité. C'est une occasion idéale de sensibiliser l'ensemble des habitants !

Ouvertes à tous ou pour un public spécifique, ces manifestations couvrent de nombreux domaines : alimentation, logement, insertion, finances solidaires, environnement....

Le Département organise plusieurs initiatives, notamment

- le lancement du mois de l'ESS le 3 novembre en présence des acteurs départementaux. A cette occasion, le Département présentera l'ensemble des manifestations qui se dérouleront sur son territoire et remettra les prix aux lauréats de l'appel à projet départemental ESS 2014.

- le 24 novembre, une journée professionnelle sur le développement de l'ESS en Seine-Saint-Denis, à partir de la restitution de la mission d'accompagnement réalisée par Guy Hascoët. Cette initiative « L'économie autrement : l'ESS pour un nouveau développement en Seine Saint Denis » se déroulera au Golf du Parc de la poudrerie, à Livry-Gargan.

Retrouvez le programme détaillé sur www.seine-saint-denis.fr

Le Mois de l'économie sociale et solidaire, l'économie a du SENS.

015_HS.indd 20 24/10/2014 11:44:45

Des Anges Gardins, ambassadeurs du bien-vivre alimentaire

Situées à quelques kilomètres de Calais (Pas-de-Calais), les associations Terre d'Opale et les Anges Gardins proposent un circuit vertueux de production de légumes biologiques local, cultivés par des salariés en insertion. Une partie des paniers, dits solidaires, bénéficie à des familles modestes.

Vieille-Église (Pas-de-Calais), envoyée spéciale.

Au bord de l'autoroute A16, entre Calais et Dunkerque, à l'entrée de la commune de Vieille-Église, se déploie un grand corps de ferme en pleine rénovation. Des tractopelles fabriquent une route en bitume pour arriver jusqu'aux cinq hectares occupés depuis 2010 par deux associations, Terre d'Opale et les Anges Gardins (1). Sur le champ cultivé, une intense activité est palpable. Pendant que quatre salariés ramassent de belles carottes, deux jeunes de la maison d'enfants de Blériot-Plage nettoient et récupèrent des artichauts, accompagnés par leur éducateur. Plus loin, derrière un des bâtiments en briques, ce sont deux élus de la commune qui sont venus ramasser des chicorées têtes d'anguilles, devenues une variété rare, pour la fête de la Chicorée. Au milieu, sur le « terrain d'aventures », délimité par une petite clôture en bois, là où l'association prodigue des ateliers pédagogiques, il y a Martine qui se régale avec de petites framboises bien mûres et David qui récolte une salade verte. Allocataires du revenu de solidarité active (RSA), ils font partie de la cinquantaine de personnes bénéficiaires d'un panier de légumes par semaine au prix de 2 euros (cofinancé par le département du Pas-de-Calais et le Réseau Cocagne).

« C'est ma conseillère RSA qui m'a proposé d'essayer les paniers gratuitement pendant six mois. Avant, je cuisinais un peu, mais c'était toujours la même chose et pas beaucoup de légumes, alors que maintenant même mes enfants se sont habitués à goûter de tout », explique Martine, maman de trois enfants et habitante d'Audruicq. David, vingt-neuf ans, acquiesce. « Il faut goûter ! Moi, je ne voulais rien goûter avant, je mange peu et je vis seul… Avec ces paniers, je suis la recette à la lettre et je me fais un bon repas par jour. » Si le prix du panier est persuasif, cela n'aurait pas suffi à convaincre Martine et David de faire la cuisine. Le déclic ? Les ateliers cuisine de Noémie Boulanger, animatrice du jardin pédagogique, et de Caroline Lecomte, diététicienne. « C'est le fait d'être en groupe, de partager un repas et de se rendre compte de tout ce qu'on peut faire avec quelques légumes, poursuit Martine. Par exemple, le gâteau au chocolat et à la courge. Ce que j'apprenais aux ateliers, je le refaisais à la maison. Mon mari a de graves problèmes de santé et les médecins disent qu'il faut bien manger, mais si on ne sait pas faire… »

Le principe de ces paniers, c'est précisément d'amener le public à cuisiner, à jardiner et à cultiver « le bien-vivre alimentaire ». Au milieu des champs, Dominique Hays, directeur des Anges Gardins, n'en est pas à son coup d'essai. Avec Abdelhafid Djelad et Régine Pattyn, il milite depuis des décennies dans le monde de la « green guérilla » et des jardins partagés, qu'il est allé visiter à la fin des années 1990 jusque dans le quartier du Bronx, à New York. Quand le petit groupe commence à Lille avec des jardins partagés, il s'aperçoit bien vite qu'il ne suffit pas d'exister pour que les gens deviennent des acteurs de la transformation des espaces. « On passait à côté de l'enjeu nourricier. De la même manière, il ne suffit pas de donner des légumes aux gens pour qu'ils les mangent. Cela relève d'habitudes alimentaires. Si on est au chômage, les capacités vont s'articuler autour de la privation. C'est donc sur l'acte d'incorporation, essentiel, corrélé à l'estime de soi, que nous avons décidé de travailler », raconte Dominique Hays. Exit les injonctions du genre « mangez cinq fruits et légumes par jour »… Dans les zones rurales, comme dans le Calaisis, ces messages sont inaudibles. « Le légume, il faut le rendre désirable »

À l'entrée de la commune de Vieille-Église, le jardin pédagogique affiche le menu : nourriture à partager. Des choux de Bruxelles récoltés par des femmes…

021_HS.indd 21 24/10/2014 11:52:11

UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE DES VALEURS ET DE PROXIMITÉ

… et des hommes comme David (à gauche), allocataire au RSA, qui redécouvrent les légumes. Les membres de l'association veulent présenter les produits…

pour faire passer l'idée de manger diversifié. L'accessibilité alimentaire ne se décrète pas, elle se construit. » C'est une des raisons du partenariat noué avec le centre d'action sociale de la communauté de communes de la région d'Audruicq. Stéphanie Varenne, référente RSA, s'est lancée dans l'aventure dès l'implantation des Anges Gardins à Vieille-Église. « L'alimentation concerne le quotidien des personnes. C'est une manière d'engager la conversation et de les amener aux ateliers cuisine et de jardinage pour créer une dynamique. Martine a emprunté un bout de jardin inoccupé près de chez elle. Depuis la formation jardinage, elle cultive ses légumes et continue à recevoir des paniers alors qu'elle n'est plus au RSA. Pour moi, c'est une réussite », assure celle qui est devenue à son tour ambassadrice du bien-vivre alimentaire après avoir suivi une formation de six jours.

Chaque jeudi, aux quatre coins du Boulonnais, du Calaisis et de l'arrière-pays, une camionnette blanche quitte le site de cet écopôle alimentaire qui espère attirer bientôt d'autres associations. C'est un salarié en insertion qui distribue les paniers de plus en plus nombreux. Les dix-huit salariés, encadrés par cinq permanents, ne chôment pas. Entre le ramassage des patates, des poireaux, des courges, des salades, des dernières tomates en serres et le conditionnement des paniers, Aurore, vingt-huit ans, ne voit pas le temps passer. « Je suis maman célibataire et j'ai besoin de travailler. J'ai une formation dans l'équitation, ce n'est pas le même domaine, mais je suis manuelle et j'aime être à l'extérieur. C'est gratifiant de voir pousser des légumes qu'on a plantés quelques mois avant », dit-elle en pesant de petites courges Jack Be Little commandées pour Halloween. Aurore enchaînait les missions dans la maçonnerie et la peinture mais le rythme était aléatoire. Au chômage, avec un enfant, il lui fallait trouver un Smic. « Je travaille 26 heures et j'ai une journée pour continuer à chercher du travail. Cela me permet, comme aux autres, de remonter la pente. »

Dans le hangar voisin, Delphine, vingt-six ans, remplit les derniers paniers avant la livraison. Avant elle, sa sœur a été salariée pendant deux ans. « Dans la région, le plus dur c'est de trouver du travail. J'étais caissière à Carrefour, à Audruicq, mais j'enchaînais les CDD. On ne m'appelait pas toujours. Et puis ici, j'aime bien le travail, il y a une bonne ambiance, on se parle, on s'entraide. » Certains salariés repartent aussi avec un panier de légumes. Noémie, embauchée en emploi d'avenir, vit à deux kilomètres du site. Elle a découvert « un monde ». « J'étais mère au foyer, enfermée chez moi. Quand je suis arrivée ici par le biais du centre d'action sociale, j'ai rencontré plein de gens et surtout le plaisir d'être dehors, de jardiner avec les groupes, d'apprendre aux autres et des autres », témoigne-t-elle dans la salle de réunion, où de grands bacs en plastique abritent la cuisine mobile. Ce sont les outils de travail de Caroline Lecomte, encadrante du bien-vivre alimentaire. Pour elle, tout est question de convivialité: « Les ateliers sont délocalisables parce qu'il nous paraît nécessaire d'aller vers les gens et, en particulier, vers les publics les plus en difficulté. L'objectif, c'est de favoriser le changement de comportement alimentaire mais pas avec un discours culpabilisant. On donne des astuces de cuisine, on montre qu'on peut faire de bons plats pas chers, récupérer les restes mais dans le plaisir d'un repas partagé, ça change tout. »

IXCHEL DELAPORTE
REPORTAGE PHOTOS : DAVID PAUWELS

(1) Toutes les infos sur le site : http://horizonalimentaire.fr/

… de la terre dans leur diversité et une accessibilité à tous. Pour les « rendre à nouveau désirables ».

021_HS.indd 22 24/10/2014 11:52:29

« L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EST UNE RÉPONSE D'AVENIR À LA CRISE GLOBALE »

PAR CHRISTIAN HERVY, CONSEILLER GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DU VAL-DE-MARNE, EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DU COMMERCE ÉQUITABLE ET DE L'AGRICULTURE RESPONSABLE

« L'économie sociale et solidaire existe aujourd'hui, au travers de multiples projets et acteurs qui investissent tous les secteurs de l'activité. Diverses dans leurs réalités, ces initiatives ont une particularité, c'est la richesse des mots pour les qualifier : coopérative, éthique, ancrage territorial, solidaire, mutualisation, réparation, insertion, inclusive, transformation, etc. Et c'est ce foisonnement qui illustre l'exigence, l'ambition du projet dont cette économie est porteuse. Un projet qui met en avant plusieurs caractéristiques majeures : il rassemble tout d'abord des structures et des entreprises vertueuses, qui destinent à leurs activités la plupart des richesses créées. Il promeut ensuite des secteurs de solidarité et de lien social, prenant appui sur l'utilité collective des projets initiés, pour construire un développement territorial reposant sur la capacité à mobiliser et à mettre en dynamique une grande diversité d'acteurs locaux, au service d'activités et d'emplois non délocalisables. Sur ces fondements, et au cœur d'un système économique qui délocalise et détruit des millions d'emplois pour gagner en performance, l'économie sociale et solidaire se caractérise par des entreprises économiques performantes pouvant rivaliser avec les entreprises capitalistes, mais aussi par des acteurs économiques mettant en œuvre une autre logique de développement ; soit sur des champs ignorés par l'économie libérale, soit en permettant à des milliers de personnes considérées comme « non employables » de se former et d'accéder à l'emploi. Elle inscrit ainsi son action dans le long terme. En travaillant à l'inclusion durable des personnes les plus en difficulté dans notre société, elle contribue à la cohésion sociale du pays et est un levier essentiel de la lutte contre la pauvreté.

C'est sur la base de ces principes, que le département du Val-de-Marne inscrit sa politique de soutien au développement de l'ESS dans le concret, en lançant et en aidant à la création du réseau des acteurs val-de-marnais, ESSaimons, qui réunira collectivités territoriales, associations représentatives du secteur et entreprises, associations et acteurs du terrain, autour de rencontres, de partages et de retour d'expériences. Un guide de l'ESS en Val-de-Marne a été réalisé. Le conseil général contribue aux dynamiques territoriales existantes ou émergentes autour de projets portés par des acteurs locaux : trois démarches, regroupant de nombreux acteurs sont, actuellement en cours d'expérimentation sur trois territoires du département, la plaine des Bordes, la Pierre-Fitte et la Plaine de Montjean, autour de l'implantation d'activités agricoles support de lien social et d'insertion. Il soutient financièrement et opérationnellement la détection, la création et la consolidation des projets, notamment par un appel à projets, en favorisant la rencontre des porteurs de projets et des opérateurs de l'accompagnement et du financement. Il finance aussi un poste de prospection au sein de l'URSCOP afin d'accompagner la création, la conversion ou la reprise d'activité en SCOP. L'idée est d'assurer et de consolider à toutes les étapes de leur vie, les entreprises du secteur. Le département finance les structures d'insertion par l'activité économique tant sur leurs besoins en personnels que sur la faisabilité de leurs projets. Le financement de l'implantation de l'activité de maraîchage de Val Bio Île-de-France et de ses 35 postes en insertion, sur la Plaine des Bordes, est à ce titre exemplaire d'un investissement support de développement économique.

On le voit, l'économie sociale et solidaire est une réponse d'avenir à la crise globale de notre société. En plaçant l'humain au cœur de leurs activités, les acteurs de l'ESS montrent que l'efficacité économique et sociale peut aller de pair avec un autre partage de la richesse. Et pour remettre l'humain au cœur de l'économie, il importe que ce secteur dispose des moyens financiers et de l'ingénierie lui permettant de se développer, de se renforcer et de se renouveler pour être un vecteur de transformation sociale. Dans ce cadre, les collectivités territoriales ont et auront un rôle majeur à jouer. »

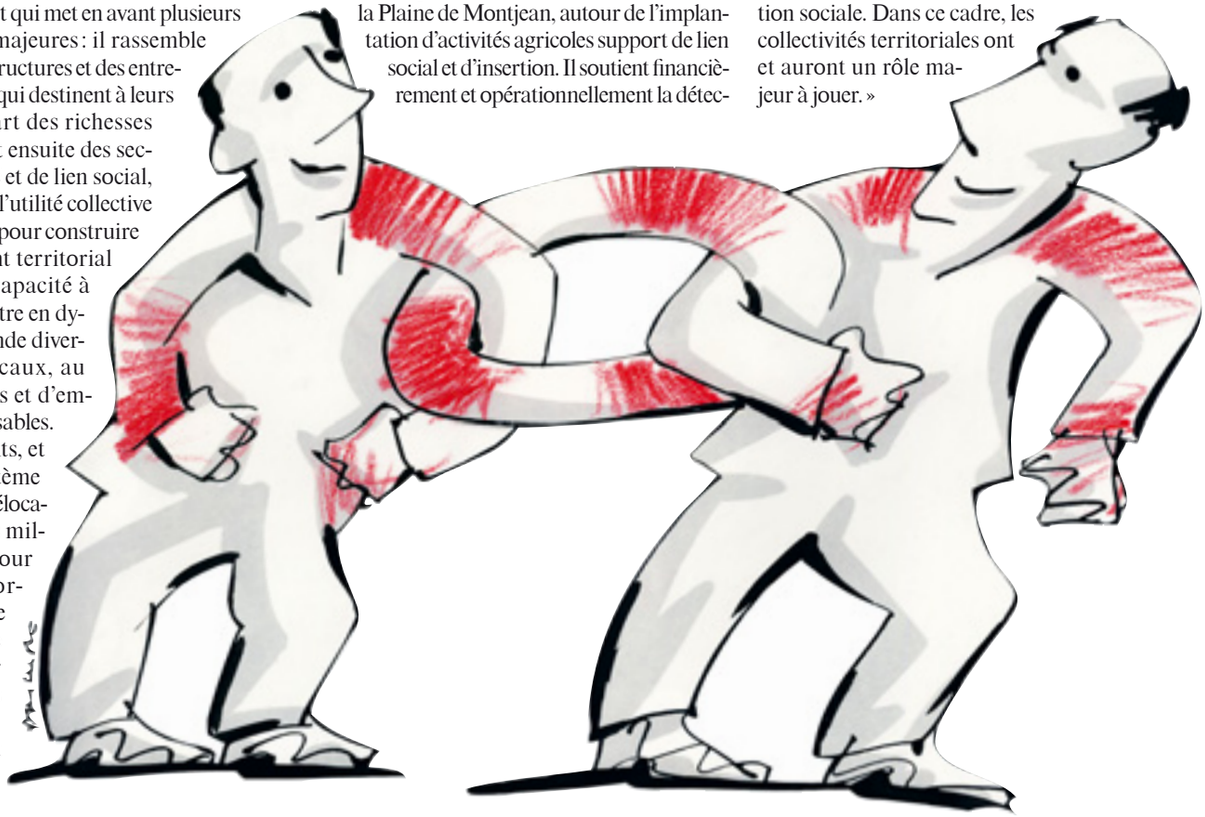

021_HS.indd 23 24/10/2014 11:52:35

« VILLE "HIGH-TECH" ET VILLE DURABLE, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EST UNE CHANCE POUR GRENOBLE »

PAR PASCAL CLOUAIRE, ADJOINT AU MAIRE DE GRENOBLE, CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE L'EUROPE

Alain Fischer 2012-Ville

« La crise financière de 2008 est une crise qui dépasse de très loin la dimension économique, c'est la première crise globale et elle nous oblige à une analyse de la complexité. Notre modèle de société est à bout de souffle. La croissance infinie est enfin questionnée. En même temps que ce qui était abondant (l'énergie fossile, les matériaux naturels) devient rare, ce qui était rare (l'information et le savoir) est devenu abondant. Nous devons saisir cette opportunité pour construire ensemble un autre modèle, durable et démocratique. Il s'agit alors de passer d'une économie linéaire, reposant sur la croyance d'une planète aux ressources infinies qui supporterait des déchets infinis, à une économie circulaire. L'économie circulaire, c'est l'économie de la nature ! Expression nouvelle, elle recouvre une multitude d'appellations ; économie verte, économie de l'usage, de la fonctionnalité, écologie industrielle… mais le concept est ultra-simple à comprendre et vieux comme le monde puisqu'il s'agit de reproduire ce que la nature sait faire depuis toujours : réintroduire dans les circuits de production et de consommation les matières et les énergies qui ont servi à ces cycles d'échange. En ce sens, ce nouveau modèle peut s'inspirer d'une sorte de biomimétisme du monde du vivant et privilégier une part beaucoup plus importante de l'information, par rapport à la matière et à l'énergie, que ne le fait aujourd'hui notre monde technologique. L'économie circulaire est souvent réduite à une formule : 3R, réduire, réutiliser, recycler. Gestion des déchets, cycles fermés des substances, optimisation des flux de matière à l'intérieur du territoire… Formule qui masque l'attention que nous devons porter à la totalité de la boucle des échanges socio-économiques : de la conception du produit, voire du service, à sa consommation et son recyclage. Autrement dit, nous devons penser ces échanges au moment même de la conception.

L'acte de consommation devient lui-même un acte de production que nous devrons être capables de valoriser autrement que par un flux financier. L'économie circulaire devient à cette condition une question d'organisation. Et, dès lors, la question est politique, il s'agit de penser une économie qui suscite la création de réseaux structurés d'échange. Elle doit intégrer à la fois une politique de développement qui intègre fortement la dimension sociale, territoriale, démocratique et écologique.

À l'échelle de Grenoble, à l'opposé de l'image d'une ville exclusivement "high-tech" entretenue par les majorités précédentes, il y a les moyens d'agir pour laisser toute sa place à l'économie sociale et solidaire ! Grenoble, sans renier son passé, s'engage dans cette voie nouvelle, d'autant plus que notre métropole recèle une capacité d'innovation sociale et technologique combinée à des forces citoyennes conscientes et mobilisées sur ces enjeux. Par exemple, Grenoble et son agglomération peuvent déjà compter sur un solide réseau d'entreprises qui adhèrent aux principes de l'économie circulaire. Mais l'écologie ne s'arrête pas à la frontière de la métropole. Grenoble, avec d'autres grandes villes en France et à l'étranger, a l'opportunité d'explorer ce nouveau modèle. L'enjeu, à notre niveau territorial, est d'influencer dans le bon sens et de coordonner les modes de production et de consommation pour respecter l'écosystème global. Il s'agit de développer, localement, un système d'information performant permettant de maîtriser les flux de marchandises et les flux financiers. Il nous faut inventer des systèmes de "comptabilité écologique et sociale" à l'échelle de nos agglomérations permettant d'identifier puis de valoriser des activités économiques favorisant un développement durable et démocratique. Il nous faut des indicateurs socio-économiques nous permettant de quantifier l'économie circulaire. C'est le point de départ, car la réflexion sur les indicateurs interrogera nécessairement l'économie politique locale. Et en retour cette réflexion sera un outil indispensable pour permettre le changement dans nos politiques et nos pratiques administratives.

Face au fantasme de la "techno-ville", nous proposons un nouveau modèle pour Grenoble permettant de révéler et d'activer tous les talents citoyens, de la coopérative de quartier à la grande entreprise. C'est notre feuille de route pour construire ensemble la ville de demain, une ville solidaire, citoyenne, durable et émancipatrice ! »

Julien Faure/REA

20e arrondissement de Paris. Une poignée de passionnés ont installé sur le toit du gymnase des Vignoles le premier jardin solaire de la capitale. Un atout vers « une ville solidaire, citoyenne, durable et émancipatrice ».

021_HS.indd 24 24/10/2014 11:52:40

L'œuvre solidaire des nouveaux glaneurs

Alors que chaque Français jette en moyenne 119 kg d'aliments par an, une association, la Tente des glaneurs, œuvre dans les marchés pour récupérer les denrées non vendues et les redistribuer.

Juva fredonne dans la file d'attente un chant de chez lui, l'Algérie. Comme tous les dimanches, il vient place Joinville, dans le 19e arrondissement de Paris, chercher ses fruits et légumes. Chômeur en fin de droit, il rythme sa semaine entre le marché de La Courneuve, le mardi et le vendredi, et celui-ci, chaque dimanche. Sauf qu'ici, c'est différent. Il n'a pas à fouiller les cageots ou les poubelles pour trouver quelques fruits mangeables, il n'a pas à « glaner ». C'est l'association qui s'en charge. Lui est client. Un rôle dont il n'a plus l'habitude. Le long de l'école du quartier, il fait la queue comme les autres. Lorsque vient son tour, il passe devant les tables où sont amassées les caisses d'avocats, de melons, de fraises. Les membres de l'association lui donnent une ration de ce qu'il veut gratuitement. La Tente des glaneurs est installée ici depuis décembre 2013. Elle a fait ses premiers pas il y a quatre ans, à Lille, grâce à Jean-Louis Lemaire. « J'étais dégoûté de voir des gens faire les poubelles à la fin du marché et en même temps très étonné de la qualité des produits qu'ils trouvaient. » Bénévole aux Restos du cœur, il décide de créer une association. En quatre ans, vingt-cinq Tente des glaneurs se sont installées en France.

« On ne fait pas la charité. Les gens dans le besoin deviennent des acteurs du développement durable », assure Jean-Louis. Fati est mère de famille et n'a trouvé qu'un emploi à mi-temps. Lorsqu'elle fait le marché, elle achète seulement le nécessaire et vient à la Tente pour les petits plus. « Il y a des fraises, les enfants vont être contents », assure-t-elle. Aujourd'hui, pour la première fois, elle a mené sa mère, Sarah, à la retraite. La vieille dame a du mal à détourner les yeux des étals. « Je ne touche pas grand-chose chaque mois, confie-t-elle, je suis obligée de faire attention. Je n'achète plus de viande. Je vois des choses que je n'ai pas mangées depuis longtemps. » Une dizaine de bénévoles viennent aider au tri des fruits et légumes, à la distribution. « Et dire que tout ça serait parti à la poubelle », se désole Olivier. Tout commence sur le marché. Dans les allées, entre le brouhaha des prix lancés à la volée et les morceaux de melons tendus en dégustation, Anna, la présidente de la Tente des glaneurs du 19e arrondissement, se fraie un chemin, un gilet jaune sur les épaules. Une poignée de main pour chaque commerçant, deux mots sur les vacances, et, bien vite, le : « Alors, t'as quelque chose pour moi ? » Parfois, il faut repasser, attendre que les derniers clients soient partis. Mais le résultat est là : dix caisses de pommes de terre, six d'avocats, une quarantaine de barquettes de fraises, plusieurs caisses de melons… Les dons sont nombreux. « On est content d'être solidaire », dit Oussama, vendeur de fruits depuis dix-huit ans. L'opération est aussi rentable financièrement. Chaque commerçant paie une taxe selon le poids des déchets qu'il produit. Depuis l'arrivée des Glaneurs, celle-ci a nettement diminué. Les membres de l'association ne se contentent pas de donner les aliments, ils s'intéressent à la situation des personnes accueillies. À Lille comme ailleurs, ils constatent une augmentation du nombre d'étudiants, de retraités, de divorcés. Après une heure de distribution, tout le monde a été servi. Quelques légumes restent encore. Anna les propose aux passants. Tout, plutôt que jeter.

RAPHAËLLE BESANÇON

Chorum
LA MUTUELLE 100% DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS DE L'ESS
PRÉVOYANCE SANTÉ ÉPARGNE RETRAITE INGÉNIERIE SOCIALE

Nous **protégeons** les acteurs de l'**économie sociale et solidaire**

- Une **protection sociale complémentaire** en phase avec vos besoins
- Un **réseau d'experts** implanté sur tout le territoire
- CIDES, **un centre de ressources et d'action** pour promouvoir l'emploi de qualité dans l'ESS
- Un programme d'**Action Sociale**

www.chorum.fr
www.chorum-cides.fr

Chorum

021_HS.indd 25 24/10/2014 11:52:40

ESS, protection sociale solidaire

Le point de vue de la Mutuelle Familiale sur ces sujets d'actualité

LÉONORA TRÉHEL, VOUS PRÉSIDEZ UNE GRANDE MUTUELLE. QUEL EST L'IMPACT DE LA LOI SUR L'ESS ?

Pour les familles historiques de l'Economie Sociale et Solidaire, dont les mutuelles, cette loi constitue une avancée. La Mutualité a été largement associée à son élaboration. Le texte adopté par les parlementaires favorise l'essor et le développement des entreprises de ce secteur, dont l'efficacité économique et sociale est démontrée, notamment en matière de création d'emplois de qualité, pérennes et non délocalisables.

De nouveaux droits sont reconnus aux mutuelles comme ceux :

- De conclure des contrats de coassurance afin de mutualiser le risque en matière de contrats collectifs ;
- D'émettre des certificats mutualistes auprès de leurs membres, permettant en cas de besoin, de renforcer les fonds propres pour répondre aux contraintes réglementaires ;
- De développer des activités sanitaires, sociales et culturelles, en rendant possible la création d'un nouveau type d'union mutualiste.

Autant donc de possibilités pour renforcer le fait mutualiste, faire vivre les valeurs universelles et constantes de solidarité, de partage, de démocratie, d'utilité sociale, dans le contexte de la protection sociale d'aujourd'hui, malheureusement malmenée et mise en cause.

L'économie sociale participe d'un modèle d'entreprendre différent des logiques capitalistes. En cela, elle est porteuse de progrès sociétal, humain, durable, objectifs associés à l'existence même de la mutualité.

Aussi, tout ce qui peut permettre d'avancer dans ce sens, d'innover dans la prise en compte des besoins des populations ne peut être qu'apprécié, valorisé, encouragé !

Mutuelle Familiale

Entre nous, la solidarité

LES SUJETS DE MOBILISATION AUTOUR DE LA PROTECTION SOCIALE NE MANQUENT PAS : DITES-NOUS COMMENT SE POSITIONNE LA MUTUELLE FAMILIALE?

Nous sommes en première ligne pour constater que le renoncement aux soins s'accentue. La Sécurité Sociale ne prend désormais en charge que la moitié des dépenses de soins courants. Le décalage entre les tarifs réels pratiqués et les bases de remboursement de l'Assurance Maladie s'accroît. Les dépassements d'honoraires des médecins spécialistes ne cessent de progresser.

Ces reculs de la solidarité nationale rendent indispensable une complémentaire santé pour se soigner. Or ceux qui en sont démunis sont de plus en plus nombreux : 3,3 millions en 2012.

La complémentaire santé est devenue plus chère à cause des taxes : 13,27% depuis 2012, soit l'équivalent d'un mois et demi de cotisation. Fort de l'appui d'une pétition signée par plus d'un million de mutualistes, nous demandons que ces taxes soient réduites, comme l'avait d'ailleurs promis le Président de la République, puis supprimées.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale 2015 n'apporte aucune réponse sérieuse à cette situation, hormis la généralisation du tiers payant intégral pour les bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) ! Ainsi :

- Il entérine une nouvelle baisse des cotisations sociales employeurs et des contributions des entreprises affectées au financement de la Sécurité sociale (- 6,3 milliards d'euros).
- Il laisse perdurer un déficit élevé, dont 6,9 milliards pour l'Assurance Maladie.
- Il rend en partie illusoire, en l'absence de moyens financiers suffisants, la nécessaire réforme du système de santé.

La Mutuelle Familiale et ses adhérents contestent cette politique régressive et souhaitent que soit élaboré un plan d'ensemble, comme cela fut le cas lors de la création de la Sécurité sociale en 1945, pour rénover et pérenniser une protection sociale solidaire, adaptée aux besoins de notre temps.

Ce droit humain universel est aussi un investissement social indispensable pour sortir de la crise, favoriser un nouveau mode de croissance reposant sur le développement des capacités, la santé et l'autonomie de chacun.

La Sécurité sociale doit demeurer le pilier irremplaçable de la protection sociale solidaire.

A la Mutuelle Familiale, nous entendons jouer pleinement notre rôle d'acteur du mouvement social, favorisant l'accès de tous à la prévention et à des soins de qualité, ainsi qu'une meilleure régulation des dépenses de santé.

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Mutuelle régie par le Code de la mutualité et soumise au livre II – SIREN n° 784 442 915 – Crédits photo : Olivier Roller – Document non contractuel

PLUS DE 2000 INITIATIVES PARTOUT DANS LES RÉGIONS

PAR JEAN-LOUIS CABRESPINE, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DES CHAMBRES RÉGIONALES DE L'ESS (CNCRES)

« Chaque année, depuis sept ans, les territoires bougent, les entreprises de l'ESS se mobilisent et les acteurs se rencontrent tout au long du mois de novembre dans le cadre du mois de l'ESS. 2014 n'est pas différente sur le plan de la mobilisation avec plus de 2000 initiatives qui donnent à voir l'ESS dans les régions. Elle est différente parce que le contexte national a changé et parce que le mois de l'ESS prend une dimension nouvelle. Quatre mois après le vote de la loi relative à l'ESS, au moment où l'ensemble des acteurs institutionnels de l'ESS tentent d'agir en commun, alors que s'organisent les Caisses régionales de l'ESS et son Conseil national (CNCRES), le mois est plus que jamais un moment où l'ESS peut et doit être visible par tous. Si la dimension territoriale est essentielle, la dimension internationale l'est tout autant.

Le CNCRES, en partenariat avec l'association les Rencontres du Mont-Blanc, qui rassemble des acteurs de l'ESS à l'échelle internationale, a voulu mettre en lumière un certain nombre d'initiatives dans d'autres pays. Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire, cahier mensuel de "l'Humanité", est en partie le reflet de cette volonté affirmée du développement de cette économie qui peut être une véritable opportunité de développement économique basé sur des valeurs humanistes et collectives. Nous devons partager cette conviction et promouvoir cette forme d'entreprendre qui correspond à une vision différente de la société et de l'économie, dans laquelle les entreprises ayant "un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices"(1) savent utiliser le résultat de leur production pour le développement de l'activité et de l'emploi. 2014 est l'année de la promulgation de cette loi, souhaitons que les prochains mois soient ceux de l'ESS comme outil de développement économique dans les territoires. »

(1) Article 1-1° de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

ÎLE-DE-FRANCE

Paris

Consommation collaborative : quels enjeux et quelles limites pour les consommateurs ?
7 novembre de 9 heures à 12 h 30. Bercy, Paris 12e.
En présence de Carole Delga, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire.

L'ObsAR
18 novembre de 9 heures à 12 heures. 14, bd de Douaumont, Paris, 17e.
L'Observatoire des achats responsables reçoit le CREPI (Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion) Île-de-France.

Salon Osez nos compétences en Île-de-France
4 novembre à 9 heures jusqu'au 5 novembre à 17 heures. La Grande Halle de la Villette, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e.
Bousculer les préjugés, démontrer l'expertise métier des travailleurs en situation de handicap … telle est la mission que se donnent les participants et organisateurs mobilisés pour l'événement.

Systèmes 2Day : la fête des échanges
16 novembre de 10 heures à 18 heures. Place de la Réunion, Paris 20e.
Cette 2e édition permet de découvrir la diversité des systèmes d'échanges citoyens dans le cadre de cette fête organisée par CoudàCoud.
Au menu : trocs et informations sur les alternatives monétaires.

Montreuil (93)

Gala Cofides Nord-Sud et prix de l'entrepreneur Nord-Sud
6 novembre de 19 heures à 22 heures. 11 rue Rabelais, Montreuil.
Cet événement réunit les acteurs de l'ESS porteurs de projets des diasporas africaines, partenaires techniques et financiers autour d'une belle soirée.

Massy (91)

ESS Initiatives. Salon de l'ESS
21 novembre à 8 h 30 jusqu'au 22 novembre à 17 heures. 1, avenue du Général-de-Gaulle, Massy.
Près de 100 structures œuvrent au développement économique local du territoire du Nord-Ouest Essonne. Le PôleS Noe (pôle territorial de coopération économique) vous propose de venir découvrir leurs actions.

Évry (91)

Soirée ciné-débat Essonne Active. *L'Échappée solidaire*
13 novembre à 18 heures jusqu'au 23 novembre. 3, chemin de la Grange-Feu-Louis, Évry.
L'Échappée solidaire a interrogé des acteurs de la finance solidaire, rencontrés à travers France Active, réseau associatif de 550 salariés et 2200 bénévoles. Un road-movie de Lille à Besançon, de Montpellier à Nantes en passant par Bagnolet.

Romainville (93)

Premier forum francilien des professionnels de l'alimentaire en circuit court
Le 3 novembre de 15 heures à 18 heures. Dans les locaux de l'agglomération Est Ensemble, Romainville.
L'association Minga organise la première convention d'affaires francilienne dédiée aux professionnels de l'alimentaire en circuit court.

Fontenay-sous-Bois (94)

Journée de l'éco-solidarité
15 novembre de 11 heures à 18 heures. 34, rue Michelet, Fontenay-sous-Bois.
Rencontres des acteurs locaux de l'ESS, disco soupe, ateliers de petites réparations d'électroménager.

Saint-Ouen (93)

Petite enfance et économie sociale et solidaire
29 novembre de 14 heures à 18 heures. Serre pédagogique, grand parc, Saint-Ouen.
Cet événement est issu d'une collaboration des porteurs de projets petite enfance ainsi que des acteurs de l'accompagnement.

Carrières-sous-Poissy (78)

Les Villes en transition
19 novembre de 19 heures à 21 heures. 152, rue des Écoles, Carrières-sous-Poissy.
L'association Villages en transition 78 présentera ce mouvement né en Grande-Bretagne en 2006 dans la ville de Totnes. Son projet : réduire la consommation d'énergie d'origine fossile et nos émissions de CO_2.

Garges-lès-Gonesse (95)

Repair Café
25 novembre de 10 heures à 16 heures. Centre commercial de l'hôtel de ville, rue Jean-Goujon, Garges-lès-Gonesse.
Cette initiative présente des métiers porteurs d'emploi et respectueux de l'environnement. Elle vise à lutter contre l'obsolescence programmée de façon pédagogique. Présence d'artisans et de bénévoles réparateurs.

Serris (77)

Journée d'étude sur la responsabilité sociale des territoires
4 novembre de 8 h 30 à 17 heures. L'Auditorium de la médiathèque Val-d'Europe, 2, place d'Ariane, Serris.
Une journée d'étude sur la responsabilité sociale des territoires organisée par la chaire d'économie sociale et solidaire de l'université Paris Est Marne-la-Vallée et le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire.

Meudon (92)

Les enjeux liés aux pesticides
13 novembre de 10 h 30 à 12 heures. 5, rue Georges-Millandy, Meudon.
Les Jardins de l'inf'eau proposent des pratiques durables de jardinage et des informations sur l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'être humain et l'environnement.

027_HS.indd 27 24/10/2014 11:55:35

ALSACE

Diemeringen

Concert pédagogique Peace and Lobe
14 novembre de 9 h 45 à 11 h 45. Centre culturel et sportif, 95, Grand-Rue, Diemeringen.
Autour de trois styles musicaux différents, hip-hop, rock et folk, rock et punk, musiciens et techniciens décrivent l'histoire des musiques actuelles.

Strasbourg

Journée de lancement de la Semaine de la solidarité internationale à Strasbourg
15 novembre de 14 heures à 17 heures. 31, place Kléber, Strasbourg.
Organisée par le collectif Humanis, la journée aura pour thème : « Droits à l'essentiel ». Au programme : mur d'expressions pour les enfants, expositions photos sur les droits des enfants et l'égalité hommes-femmes.

Bâtir la transition énergétique avec les coopératives d'activités et d'emploi (CAE)
19 novembre de 17 heures à 22 heures. Communauté urbaine de Strasbourg.
Lancement des activités de l'unique CAE d'Alsace dédiée aux métiers du bâtiment. Dévoilement du logo de CooBâtir avec démonstration d'un savoir-faire de taille de pierre.

AQUITAINE

Agen

Rencontre musiques actuelles et territoires créatifs
13 novembre de 14 heures à 21 heures, 95, bd Carnot, Agen.
En partenariat avec le Réseau aquitain des musiques actuelles, le Florida met en lumière le potentiel de la culture du changement par certains acteurs de la filière des musiques amplifiées. Parmi les intervenants : Jean-Marc Pautras, président des Eurockéennes.

Jurançon

Une monnaie locale complémentaire en Béarn en 2015 !?
21 novembre de 19h30 à 21h30. Maison pour tous, rue Jean-Moulin, Jurançon.
Venez vous approprier votre future monnaie locale du Béarn pour prendre conscience qu'il existe un moyen alternatif d'échanges économiques, écologiques, éthiques et solidaires.

AUVERGNE

Clermont-Ferrand

Entreprendre autrement en coopérative d'activités et d'emploi (CAE)
3 novembre de 10 heures à 12 heures. Clermont-Ferrand.
Alternative à la création classique d'entreprise, la CAE Appuy Créateurs propose aux porteurs de projet de tester leur activité au sein d'un collectif, tout en bénéficiant d'un accompagnement commercial et comptable sur mesure avec le statut de salarié.

Clermont-Ferrand

Bouges tes F…ESS' !
5 novembre de 15 heures à 23 h 30. 9, rue Sous-les-Augustins, Clermont-Ferrand.
Un collectif de plusieurs associations propose une journée de rencontres pour sensibiliser les jeunes à l'économie sociale et solidaire et faire connaître ce secteur comme un espace d'engagement possible.

L'économie solidaire : une source durable d'emplois locaux
24 novembre à 9 h 30 jusqu'au 29 novembre à 17 h 30. 3, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand.
Venez découvrir une illustration concrète de quelques-unes des 180 initiatives financées ces dix dernières années. Des modèles économiques alternatifs : 90 % des structures ont embauché au moins une personne, et 30 % au moins deux personnes.

Le Puy-en-Velay

Apprenons et comprenons le « vivre ensemble »
29 novembre de 17 heures à 22 heures. Salle Balavoine.
Préparation d'une soupe avec les légumes amenés par chaque personne du public. Projection du film *Jus d'orange*. Jeu construit par les élèves de BTS. Partage de la soupe avec pain et fromage de producteurs locaux.

BASSE-NORMANDIE

Alençon

Papi, Mamie… venez me garder!
6 novembre à 14 heures jusqu'au 7 novembre à 17 heures. 17, rue Augustin-Fresnel, Alençon.
Vous prenez à cœur votre rôle de grands-parents ? La Mutualité française Normandie et la Croix-Rouge française proposent deux demi-journées consacrées à l'apprentissage des gestes d'urgences (brûlure, étouffement…).

Hérouville-Saint-Clair

Oser la démocratie
18 novembre de 18 heures à 22 heures. 11, rue Guyon-de-Guercheville, Hérouville-Saint-Clair
Animée par Jean-Philippe Misery, directeur de Rencontres sociales, avec Patrick Viveret, philosophe, essayiste altermondialiste.

BOURGOGNE

Dijon

C'est quoi l'ESS ?
6 novembre de 8 heures à 18 heures. Lycée polyvalent Le Castel, rue Daubenton, Dijon
Les lycéens sont invités à découvrir les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Nevers

Ma part du gâteau
6 novembre de 20 h 30 à 23 heures. Au cinéma Mazarin, 120, rue de Charleville, Nevers.
Projection du film de Cédric Klapisch où deux mondes se rencontrent : celui d'une ouvrière licenciée et celui d'un trader. Suivi d'un débat : « Et si la finance servait le bien commun ? »

Quétigny

L'agriculture familiale garante de l'alimentation du monde
20 novembre de 20 heures à 22 heures. Salle Mendès-France, 8 rue des Vergers, Quétigny.
L'agriculture familiale contribue à la conservation de la biodiversité agricole. Des organisations de solidarité internationale viendront témoigner de leurs pratiques de coopération avec des populations du Sud.

BRETAGNE

Vannes

Une loi sur l'ESS : qu'est-ce qui va changer dans nos associations, mutuelles, coopératives et entreprises solidaires ?
4 novembre de 18 heures à 20 heures. Palais des arts et des congrès, place de Bretagne, Vannes.
Une présentation des nouvelles données apportées par la loi sera assurée par des représentants de l'ESS.

Saint-Brieuc

L' économie sociale et solidaire, une force pour l'école
13 novembre de 10 heures à 16 heures. Lycée polyvalent Eugène- Freyssinet, rue Mansart, Saint-Brieuc.
Journée organisée par l'économie sociale et solidaire partenaire de l'école de la République. Thème : quelle place sera réservée à l'ESS dans les institutions ? Inscription obligatoire au 02 98 43 88 00.

Lannion

Information collective : entreprendre en Scop
27 novembre de 9 h 30 à 12 heures. 4, rue Ampère, Lannion.
Cette réunion s'adresse aux porteurs de projets, aux créateurs et repreneurs potentiels d'activités, afin de leur présenter les caractéristiques des sociétés coopératives et participatives (Scop). Sur inscription avant le 27 novembre auprès d'Anne Sophie Deléon au 02 99 35 19 00

CENTRE

Bourges

Éco-pratiques et petite enfance dans le Cher
4 novembre de 14 heures à 17 h 30. Rue Jean-Marie-Heurtault-de-Lamerville, Bourges.
L'Arppe en Berry et Cerise présenteront la démarche éco-crèche.

Chartres

Le rôle croissant de l'homme dans l'entreprise
17 novembre de 18 heures à 20 h 30. Pôle universitaire, 21, rue de Loigny-la-Bataille, Chartres.
L'ex-ministre de l'Économie,

027_HS.indd 28 24/10/2014 11:55:35

des Finances et de l'Industrie Francis Mer présentera sa vision de l'économie sociale et solidaire aux côtés d'acteurs régionaux.

Blois

Réalisation du plan du jardin des possibles
26 novembre de 14 heures à 17 heures. 8, rue du Lieutenant-Godineau, Blois.
Qu'est-ce qu'on sème ? Le jardin des possibles est ouvert à tout le monde.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Chaumont

L'économie sociale, un avenir pour les générations futures?
13 novembre de 18 h 30 à 20 heures. 16, rue Youri-Gagarine, Chaumont.
Conférence débat animée par Jérôme Calmels, chargé de mission à l'économie sociale partenaire de l'école de la République.

Reims

Tout vêtement a droit à une seconde vie
27 novembre de 17 heures à 20 heures. 57 bis, rue Pierre- Taittinger, Reims.
Projet mené par des étudiants de master 2 management des entreprises de l'économie sociale. L'exposition sera complétée par une conférence présentant la Scop le Relais.

Troyes

L'économie sociale et solidaire est-elle une alternative à la société capitaliste ?
27 novembre de 18 h 30 à 20 heures. Maison du patrimoine du Grand Troyes, 3, rue Jean-Jacques-Rousseau, Saint-Julien-les-Villas.
Conférence organisée en partenariat avec l'université populaire de l'Aube et animée par Michel Dreyfus, directeur de recherche au CNRS.

FRANCHE-COMTÉ

Besançon

Éco-chariot
3 novembre à 9 heures jusqu'au 18 décembre à 17 heures. 7, rue Voirin, Besançon.
Des conseils pour consommer malin, faire des économies et surtout éviter les déchets inutiles.

Montbéliard

Économie sociale et solidaire : une alternative économique pour demain ?
6 novembre de 18 h 15 à 20 h 30. UFR STGI - université de Franche-Comté, Montbéliard.
90 % du supplément de richesse annuelle produite est captée par moins de 1 % de la population mondiale. Nous avons besoin d'une métamorphose de nos sociétés. Intervenant : Patrick Viveret, économiste, philosophe, essayiste altermondialiste.

Étalans

Mon épargne solidaire peut-elle servir à l'économie de mon territoire rural ?
18 novembre de 20 h 30 à 22 h 30. 46, rue Elisée-Cusenier, Étalans.
Présentation pédagogique de la finance solidaire, suivie de témoignages d'initiatives locales.

HAUTE-NORMANDIE

Rouen

Peut-on faire du marketing sans perdre son âme ?
4 novembre de 16 h 30 à 19 h 30. Brasserie Pari's café, 100, bd de l'Europe, Rouen.
Débat : les entreprises sociales et solidaires sont des entreprises (pas) comme les autres ; le marketing, à quoi ça sert ? ; limites et dérives possibles du marketing ; et vous ? Avez-vous des idées créatives ?

Fécamp

Festival Eurydice du court métrage
21 novembre à 20 h 30 jusqu'au 22 novembre à 23 h 59. Au cinéma Le Grand Large, Fécamp.
Une sélection de films réalisés par des jeunes réalisateurs. Compétition, jury de professionnels, conférences. Le but : faire découvrir le court métrage au grand public.

Canteleu

L'ESS et l'intervention sociale
26 novembre de 14 heures à 16 h 30. Institut de développement social de Canteleu, rue Saint-Gorgon, Canteleu.
Présentation de la loi cadre, intervention d'universitaires et réseaux de l'ESS.

Le Vaudreuil

Scop 276 vous invite chez Zazen & Co
13 novembre de 10 heures à 17 heures. 24, place du Général-De-Gaulle, Le Vaudreuil.
Une journée portes ouvertes au sein d'une boutique partagée.

LIMOUSIN

Gruissan

Stratégies de développement dans le modèle associatif
6 novembre de 9 h 30 à 17 h 30. Camping LVL les Ayguades, avenue de la Jonque, Gruissan.
Rencontre entre les professionnels du réseau du tourisme social.

Montpellier

Énergie partagée : on peut tous investir dans les énergies renouvelables !
10 novembre de 18 heures à 21 heures. Pôle Réalis, rue Favre-de-Saint-Castor, Montpellier.
Partout en France, des projets sont initiés par des alliances de citoyens pour produire une énergie saine, locale et responsable.

Alès

Regards croisés sur deux économies
19 novembre de 18 h 30 à 22 h 30. 21, rue Soubeyranne, Alès.
La soirée prendra la forme d'un atelier de créativité pour l'émergence de projets autour de la mise en place d'un pôle territorial de coopération économique sur Alès Agglomération, et sera animée par l'École des mines d'Alès.

LIMOUSIN

Limoges

Habitat groupé, coopératives d'habitants. Une nouvelle manière de vivre ensemble ?
3 novembre de 18 heures à 22 heures. À l'espace Cité, rue de la Providence, Limoges.
Débat autour du film *Un village vertical* et extraits des *Z'écobatisseurs, une utopie du m²*. Un débat animé par Michel Lulek, avec la participation de Pierre Michel (association Habiccop) Yves Bouillaguet (SAS Voisinage).

L'envol au féminin
6 novembre de 17 heures à 18 h 30. Conseil régional, 27, bd de la Corderie, Limoges.
Ce concours a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin par la mise en lumière de parcours d'entrepreneures.

J'ai des idées, je veux créer, je passe à l'acte !
17 novembre à 9 heures jusqu'au 18 novembre à 17 heures. 5, rue Georges-Braque, Limoges.
Autour d'un jeu de simulation à la création d'entreprises venez tester vos capacités à développer des projets et créer votre entreprise.

Aixe-sur-Vienne

Soirée sur le système d'échange local (SEL)
28 novembre de 19 heures à 21 h 30. 18, place Aymard-Fayard, Aixe-sur-Vienne.
Les systèmes d'échanges locaux sont un moyen d'échanger des biens et services, de partager nos talents sans argent, dans l'esprit du SEL où « le lien est plus fort que le bien ».

LORRAINE

Forbach

La commande publique, les clauses sociales et la responsabilité sociale des entreprises
13 novembre de 9 heures à 17 heures. Forbach.
Une journée sera animée par Patrick Loquet, maître de conférences en droit et consultant dédié aux clauses sociales dans les marchés publics.

Metz

Trophée économie sociale et solidaire
14 novembre de 14 h 30 à minuit. Université de Lorraine, UFR droit, économie, administration, Île du Saulcy, Metz.
Ce trophée récompense les structures de l'ESS qui mènent des actions dans la prévention de la santé et l'accompagnement aux familles des malades et aux personnes en situation de handicap.

Nancy

Créer ou reprendre dans le secteur de l'ESS en Scop, Scic ou CAE
20 novembre de 9 heures à 12 heures. 9, rue Mazagran, Nancy.
L'APEC propose aux cadres et aux jeunes issus de l'enseignement

027_HS.indd 29 24/10/2014 11:55:35

supérieur, porteurs de projets, une matinale visant à les informer sur la création et la reprise d'entreprise dans l'ESS.

MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse

World café : entreprendre et travailler autrement demain grâce à l'ESS
7 novembre de 9 heures à 12 heures. 3, chemin du Pigeonnier-de-Cepière, Toulouse.
Comment entreprendre et travailler autrement demain grâce à l'ESS ?

L'innovation dans tous ses états
14 novembre à 10 heures jusqu'au 15 novembre à 18 heures. 1, allée Jacques-Chaban-Delmas, Toulouse.
Vivre l'innovation dans votre quotidien, voici ce que proposent ces deux journées.

Sarrant

Tourisme solidaire : levier de développement pour les territoires ruraux
17 novembre de 9 heures à 17 heures. La librairie Tartinerie, place de l'Église, Sarrant.
Echanges et rencontres autour des opportunités de tourisme solidaire sur le territoire du Gers.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Divion

Concours de créations en textiles recyclés
1er novembre à 9 heures jusqu'au 21 novembre à 14 heures. 100, rue André-Lebacq, Divion.
Vestali organise un concours de créateurs couturiers amateurs et ou professionnels sur le thème : transformer une chemise blanche en haut chic, grâce à des matériaux de récupération.

Wasquehal

Séminaire transfrontalier de l'économie sociale et solidaire
6 novembre de 13 h 30 à 17 h 30. Métropole lilloise.
Entreprenons et travaillons autrement.

Liévin

Les 10 ans de Cliss XXI : Foire aux Install' géante
6 novembre de 14 heures à 17 heures. Espace Michel-Bondeaux-Les Hauts de Liévin, rue de la Liberté, Liévin.
La Foire aux Install', c'est maintenant une marque de fabrique de Cliss XXI. Les ingénieurs tiennent à partager leur savoir, leur savoir-faire auprès du plus grand nombre, et de manière militante. On est là à l'opposé de l'image que l'on peut se faire de l'ingénieur informatique, dans toute autre société de service informatiques.

PAYS DE LA LOIRE

Rouillon

Journée d'échanges : le gaspillage alimentaire, une activité économique ?
4 novembre de 9 heures à 17 heures. Lycée agricole du Mans, La Germinière, Rouillon.
D'ici 2050, la population mondiale devrait avoisiner les 9 milliards de personnes, et ce dans un contexte d'épuisement des ressources. Comment lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire par l'éducation et la sensibilisation ?

Laval

Cigales cherchent fourmis en Mayenne : financeurs participatifs et solidaires rencontrent porteurs de projets
7 novembre de 16 heures à 19 h 30. Biocoop Mayenne Bio Soleil, 8, rue Bir-Hakeim, Laval.
Une Cigale est un groupe de personnes qui investit des fonds dans un projet entrepreneurial porteur du sens et des valeurs de l'économie sociale et solidaire et qui accompagne le projet dans la durée.

Nantes

Forum du numérique social
14 novembre de 9 h 30 à 18 h 30. 4 bd, Léon-Bureau.
Journée d'initiation aux outils et usages numériques auprès des habitants et associations, découverte de projets sociaux innovants intégrant le numérique.

Cholet

Premier salon régional de l'économie et de la consommation collaborative
29 novembre de 10 heures à 17 heures. Parc de la Meilleraie, avenue Marcel-Prat, Cholet.
Dans un système inégalitaire, désincarné et à bout de souffle, l'économie collaborative concrétise une économie réelle, faite par les utilisateurs et pour les utilisateurs.

PICARDIE

Nogent-sur-Oise

La revitalisation des territoires à l'ère post-industrielle
6 novembre de 18 heures à 20 h 30. 9, rue Ronsard, Nogent-sur-Oise.
Cette conférence abordera les différents aspects liés à la revitalisation des territoires ainsi que les enjeux pour l'avenir.

Amiens

Grande journée ESS
14 novembre de 9 heures à 18 heures. Centre administratif Départemental, bd du Port, Amiens.
Au programme : un challenge jeunes consacré au développement de projet ESS ; une conférence sur le thème : « Quels services pour quels enjeux ? Dès maintenant ! »

Montdidier

Forum des métiers de l'économie sociale et solidaire
27 novembre à 14 heures. Rue Jean-Dupuy, Montdidier.
Le forum des métiers de l'ESS vise à faire connaître les entreprises de l'économie sociale.

POITOU-CHARENTES

Poitiers

Les jeunes à la rencontre de l'économie sociale et solidaire
20 novembre de 14 heures à 17 heures. UFR droit et sciences sociales, rue Jean-Carbonnier, Poitiers.
Sensibilisation à l'ESS en direction des lycéens du Grand Poitiers et de Châtellerault, inscrits en classes de 1re et de terminale économique et sociale et en sciences et technologies du management et de la gestion.

L'Isle-Jourdain

Ciné-débat : *Va, vis et deviens,* de Radu Mahaileanu
20 novembre de 19 heures à 22 h 30. Place de l'Ancienne-Gare, L'Isle-Jourdain.
En 1984, l'opération « Moïse » rapatrie les juifs noirs d'Éthiopie en Israël. Dans un camp de réfugiés au Soudan, une mère chrétienne pousse son fils à se faire passer pour juif afin de survivre.
Cette projection fera suite à l'exposition des travaux d'élèves du canton.

Angoulême

L'origine et l'impact environnemental de nos vêtements
29 novembre de 16 heures à 18 heures. Rue Hergé, Angoulême
Une animation de rue sera mise en place le jour des Gastronomades portée par Les Petits Débrouillards du lycée Jean-Rostand.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Grasse

So Eko, le salon régional de l'achat responsable
25 novembre de 9 heures à 18 heures. Palais des congrès, 22, cours Honoré-Cresp, Grasse.
Achetez durable ! So Eko rassemble les entreprises de l'ESS, valorisant les produits et services des fournisseurs locaux responsables et accompagne le développement d'affaires des entreprises de l'ESS et de l'insertion par l'activité économique avec les acheteurs publics et privés.

Gap

ESS et territoire : un couple allant de soi ?
5 décembre de 9 heures à 18 heures. Place Saint-Arnoux, Gap.
Au programme : comment tous les acteurs tricotent ensemble leurs territoires ? L'ancrage territorial est-il nécessairement au cœur des projets des entreprises de l'ESS ?

RHÔNE-ALPES

Lyon

Ciné-débat : capitalisme et philantropie, l'impossible mariage ?
6 novembre de 18 heures à 20 heures. 16, rue de l'Abbaye d'Ainay, Lyon 2e.
L'occasion de débattre et confronter les idées autour de ce thème capital.

027_HS.indd 30 24/10/2014 11:55:35

Le Mois
SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE QUI A DU SENS.
www.lemois-ess.org

À GENNEVILLIERS

● **DÉBAT «Les différentes formes d'entreprendre et de travailler dans l'Économie Sociale et Solidaire»**

Mardi 4 novembre 18h, centre culturel et social «Aimé Césaire»

• RÉCUP'- RÉPAR'- CRÉE'

Réparez : vélos, vêtements, ordinateurs, petits électromenagers
Déposez : vêtements, livres, CD, DVD, jouets, laine pour une seconde vie
Créez des objets
Découvrez le commerce équitable et des producteurs locaux

Vendredi 28 novembre, de 11h à 15h

Hall du site universitaire, 1 avenue Marcel Paul

Samedi 29 novembre, de 10h à 17h

Parvis de carrefour, 21 rue Louis Calmel

ENTRÉE LIBRE

www.lemois-ess.org DURANT TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE

UN ÉVÉNEMENT COORDONNÉ PAR

cress Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Ile-de-France
l'Atelier Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire
ile de France

UNE INITIATIVE

cncres Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale

Carrefour Gennevilliers
FAC LAB
groupe chequedejeuner
VILLE DE Gennevilliers

Crédits photos : Fotolia - Imprimé sur papier recyclé
Conception

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances au service des vacances pour tous.

L'accès aux vacances du plus grand nombre participe de la construction d'une société inclusive et solidaire, porteuse d'égalité des chances.
L'incitation au départ de ceux qui en sont exclus constitue, conformément à l'article 140 de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, un enjeu national.

Créée en 1982, l'**Agence Nationale pour les Chèques-Vacances** est un établissement public, en charge de la mise en oeuvre de la politique sociale du tourisme.

Pour mener à bien sa mission de service public, favoriser le départ du plus grand nombre, l'Agence déploie deux leviers d'intervention complémentaires.

Le Chèque-Vacances, dispositif social et solidaire, destiné aux salariés de toutes les entreprises et aux agents des trois versants de la fonction publique touche aujourd'hui un public très large (4 millions de bénéficiaires, soit 10 millions avec leur famille) et contribue à réduire la fracture touristique.

Des actions de solidarité sont menées en direction des publics éloignés des vacances : familles, notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap et personnes âgées à travers un réseau de partenaires associatifs et de collectivités locales; en 2013, 225 000 personnes ont ainsi été accompagnées par l'ANCV sur le chemin des vacances.

Parce que les vacances, c'est essentiel.

www.ancv.com

ancv
CHÈQUE-VACANCES